dessus). Crust. Genre de crustacés amphipodes, type de la famille des hypérines, comprenant trois espèces, qui habitent les mers d'Europe et d'Amérique.

HYPÉRIN, INE adj (i-pé-rain, i-ne — rad. *hypérie*). Crust. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre hypérie.

— s. f. pl. Famille de crustacés amphipodes, ayant pour type le genre hypérie : *Les* HYPÉRINES *sont pour la plupart plus ou moins parasites*. (H. Lucas.)

— **Encycl.** Les crustacés qui composent cette famille ont, en général, des formes trapues, une tête très-grosse, de grandes mandibules, des antennes souvent de forme bizarre, l'abdomen terminé par une nageoire en éventail. Par suite de leur conformation, ils sont mauvais marcheurs, mais nagent en général avec beaucoup de facilité; ils sont, du reste, pour la majeure partie, plus ou moins parasites; les uns se fixent sur les poissons, les autres sur les méduses. Cette famille comprend les genres hypérie, métoèque, phorque, tyro, lestrigon, thémisto, daïre, primno, phrosine, anchylomère, phronime, vibilie, pronoé, typhis et oxycéphale.

HYPERINOSE s. f. (i-pè-ri-no-ze — du gr. *hyper*, au delà; *inos*, fibre). Méd. Augmentation de la quantité de fibrine.

HYPERIODATE s. m. (i-pè-ri-o-da-te — du gr. *huper*, au delà, et de *iodate*). Chim. Sel produit par la combinaison de l'acide hypériodique avec une base.

HYPERIODIQUE adj. (i-pè-ri-o-di-ke — du gr. *huper*, au delà, et de *iodique*). Chim. Se dit de l'un des oxacides de l'iode.

HYPÉRION s. m. (i-pé-ri-on — nom mythol.). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des carabiques, tribu des scaritides, formé aux dépens des scarites, et dont l'espèce type habite l'Australie.

HYPÉRION, Titan, fils d'Uranus et de la Terre. Il épousa sa sœur Thia et eut de ce mariage le Soleil, la Lune et les autres astres. D'après Diodore, c'était un prince qui s'adonna à l'astronomie et découvrit le cours du soleil et des autres corps célestes.

HYPERIONIEN adj. m. (i-pè-ri-o-ni-ain — du gr. *huper*, au delà, et de *ionien*). Mus. anc. Se disait d'un mode qui était d'une quarte au-dessus de l'ionien. ‖ On dit aussi HYPÉRIASTIEN.

HYPÉRIPPE, fille de Munichus, roi des Molosses. Elle fut surprise par des pirates, qui mirent le feu à une tour où elle s'était réfugiée avec ses sœurs. Jupiter la métamorphosa en plongeon.

HYPÉRIS s. m. (i-pé-riss — du gr. *huper*, au delà). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des lamellicornes, tribu des scarabées, dont l'espèce type habite la Sibérie.

HYPÉRITE s. f. (i-pé-ri-te). Minér. Roche composée d'hypersthène et de saussurite.

— **Encycl.** L'*hypérite* est une roche à texture granitoïde, à gros ou à très-petits grains; en filons, en amas dans le terrain porphyrique noir; elle renferme accidentellement de la hornblende, du péridot, du mica, de l'opotile, de la marcanite, etc. La saussurite, l'un des éléments constituants de l'*hypérite*, est un silicate alcalin d'alumine et de chaux, dédié par Beudant à de Saussure; sa couleur est blanc laiteux, jaunâtre ou grisâtre; sa texture est grenue, quelquefois lamellaire, et à apparence cristalline; son éclat est gras et luisant, translucide dans les fragments minces; la saussurite raye le verre et a beaucoup de ténacité; sa densité varie de 2,80 à 3,18. Elle est composée de silice, d'alumine, de chaux, d'oxyde de fer, de magnésie, de soude et de potasse, et répond à la formule $2Al^2SiO^3 + (MO)^3(SiO^3)^2$. La saussurite se rencontre dans les euphotides, en compagnie du diallage, avec lequel elle contribue à la formation de la masse de la roche.

HYPERIUS (André GERHARD, connu sous le nom d'), célèbre théologien protestant flamand, né à Ypres (d'où le nom d'*Hyperius*) en 1511, mort à Marbourg en 1564. Son père, qui était avocat, l'envoya à Paris pour y faire ses études (1528-1535), puis lui fit visiter, pour compléter son instruction, la Lombardie, les Pays-Bas et l'Allemagne. Pendant son séjour dans ce dernier pays, Hyperius devint un partisan déclaré de la Réforme. Il se rendit alors en Angleterre qu'il quitta, en 1540, lors de la persécution qui sévit contre les protestants, retourna en Allemagne et se fixa à Marbourg, où il devint professeur de théologie (1542). Hyperius joignait, à une grande instruction, une remarquable élévation d'esprit et un caractère plein de droiture. Il eut l'honneur de tracer la voie aux interprètes de l'Écriture sainte, et de donner des règles raisonnables aux exégètes; en second lieu, il contribua de tout son pouvoir à débarrasser la prédication des habitudes scolastiques. Les principaux ouvrages d'Hyperius sont : *De formandis concionibus sacris, seu De interpretatione Scripturarum populari* (Dortmund, 1555, in-8°), traité fort estimé et souvent réédité; *De theologo, seu De ratione studii theologici libri IV* (Bâle, 1556), ouvrage également très-remarquable; *Topica theologica* (Wittemberg, 1565); *Methodi theologiæ, sive præcipuorum christianæ religionis locorum communium libri III* (Bâle, 1566); *Opuscula theologica varia* (Bâle, 1570, 2 vol. in-8°), recueil de divers petits écrits; *De Scripturæ lectione et meditatione* (Bâle, 1581), etc.

HYPERLYDIEN adj. m. (i-pèr-li-diain — du gr. *huper*, au delà, et de *lydien*). Mus. anc. Se disait d'un mode grec d'une quarte au-dessus du lydien, et le plus aigu des quinze modes.

HYPERLYMPHATIQUE adj. (i-pèr-lain-fa-ti-ke — du gr. *huper*, au delà, et de *lymphatique*). Pathol. Lymphatique à l'excès : *Tempérament* HYPERLYMPHATIQUE.

HYPERLYMPHATISME s. m. (i-pèr-lain-fa-ti-sme — rad. *hyperlymphatique*). Tempérament extrêmement lymphatique.

HYPERLYMPHIE s. f. (i-pèr-lain-fî — du gr. *huper*, au delà, et de *lymphe*). Méd. Surabondance de lymphe.

HYPERMANGANATE s. m. (i-pèr-man-ga-na-te — du gr. *huper*, au delà, et de *manganate*). Chim. Sel résultant de la combinaison de l'acide hypermanganique avec une base.

HYPERMANGANIQUE adj. (i-pèr-man-ga-ni-ke — du gr. *huper*, au delà, et de *manganique*). Chim. Se dit de l'un des acides du manganèse.

HYPERMÈSE s. f. (i-pèr-mè-ze — du gr. *huper*, au delà; *meson*, milieu). Mus. anc. Corde appelée plus souvent LICHANOS-HYPATON ‖ On dit aussi HYPERMÉSIE.

HYPERMÈTRE adj. (i-pèr-mè-tre — du gr. *huper*, au delà, *metron*, mesure). V. HYPERCATALECTIQUE.

HYPERMÉTROPE s. m. (i-pèr-mé-tro-pe — V. HYPERMÉTROPIE). Pathol. Celui qui est atteint d'hypermétropie.

HYPERMÉTROPIE s. f. (i-pèr-mé-tro-pî — du gr. *huper*, au delà; *metron*, mesure; *ops*, vue). Pathol. Affection de l'œil, caractérisée par la formation des images sur un point situé au delà de la rétine.

— **Encycl.** Les hypermétropes, à moins d'un grand effort d'accommodation, ne peuvent distinguer les objets éloignés ni les objets rapprochés. A mesure que les corps étrangers se rapprochent de l'œil, les rayons lumineux vont converger derrière le cristallin à une distance plus éloignée de la rétine, de sorte qu'il faut une lentille biconvexe pour corriger cette anomalie visuelle. L'*hypermétropie* est très-rare; les causes qui la produisent sont le raccourcissement du diamètre antéro-postérieur de l'œil et la diminution de la réfringence des milieux. Les symptômes sont tout opposés à ceux de la myopie. L'œil paraît aplati d'avant en arrière; les objets éloignés sont vus assez facilement, mais les objets rapprochés sont troubles, et ce n'est qu'avec une grande fatigue que les malades peuvent supporter la lecture. Le traitement de cette maladie consiste dans l'emploi de verres biconvexes, que le malade choisit lui-même, en ayant soin toutefois de ne pas prendre en commençant le numéro le plus approprié à sa vision. On débute par des numéros faibles, afin d'arriver progressivement à l'accommodation normale.

HYPERMIXOLYDIEN adj. m. (i-pèr-mi-kso-li-diain — du gr. *huper* au delà, et de *mixolydien*). Mus. anc. Se disait du plus aigu des modes de la musique grecque.

HYPERMNESTRE, une des cinquante Danaïdes, restée célèbre dans les fastes mythologiques pour avoir sauvé la vie à son époux Lyncée. Pleine d'horreur pour les ordres de son père Danaüs, qui avait commandé à ses cinquante filles d'égorger leurs maris pendant la première nuit de leurs noces, pour échapper à un oracle qui lui avait révélé qu'il serait tué lui-même par un de ses gendres, Hypermnestre fit prévenir secrètement Lyncée, qui s'évada du palais à la faveur des premières ombres de la nuit, et arriva heureusement dans un lieu appelé Lyrcée, ville voisine d'Argos. Sa fidèle épouse réussit également à se dérober à la fureur de Danaüs, et se rendit à Larisse. La nuit suivante, ils montèrent l'un et l'autre sur une tour, au haut de laquelle ils allumèrent chacun un flambeau, qui les instruisit mutuellement qu'ils étaient hors de tout danger.

C'est en mémoire de cet échange de signaux que les Argiens auraient institué les *Lampadophories*. Suivant quelques mythologues, Danaüs fit jeter sa fille en prison, pour la punir d'avoir manqué au serment qu'elle lui avait prêté avec ses autres sœurs; il voulait même la faire mourir, comme coupable de trahison, et Pausanias rapporte qu'il la cita au tribunal des Argiens; mais elle fut acquittée tout d'une voix, et, en mémoire de ce jugement, elle consacra à Vénus une statue appelée *Nicéphore* (qui donne la victoire), et à Diane Pitho, déesse de la Persuasion, un temple magnifique qui subsista pendant plusieurs siècles.

Les poëtes ont souvent célébré la fidélité et le dévouement d'Hypermnestre (v. la XIe ode du IIIe livre d'Horace).

Les mythologues citent une autre Hypermnestre, mère d'Amphiaraüs.

Hypermnestre, tragédie de Lemierre (Théâtre-Français, 31 août 1758). En choisissant ce sujet tragique, le poëte a dû renoncer à faire paraître les cinquante Danaïdes et leurs cinquante maris, ce qui eût un peu encombré la scène; il a borné l'action entre Danaüs, Hypermnestre et Lyncée, avec leur suite obligée de confidents et de gardes. La-harpe a donné quelques éloges à cette pièce, qui sort du cadre classique par la marche de l'action, la rapidité des incidents et un intérêt assez vif, qui croît de scène en scène. Malheureusement, Lemierre a refroidi ses bonnes inspirations en les entremêlant de tirades philosophiques et de maximes assez déplacées dans la bouche de personnages aussi lointains et aussi fabuleux.

Hypermnestre, opéra en cinq actes, avec un prologue, paroles de Lafont, musique de Gervais et du duc d'Orléans; représenté à l'Académie royale de musique le 3 novembre 1716. Gervais était maître de la musique de la chambre du régent avant de devenir maître de la chapelle du roi. La mise en scène contribua plus que la valeur du poëme et de la musique au succès de cet ouvrage, qui fut repris quatre fois de 1716 à 1746. Des jeux en l'honneur d'Isis forment le prologue. Le théâtre représente une campagne fertile, arrosée par les eaux du Nil; on découvre dans la perspective les pyramides d'Égypte; le fleuve du Nil apparaît appuyé sur son urne, environné de ses naïades. Isis arrive dans son char, et le prologue se termine par un chœur dansé. Danaüs, roi d'Argos, a détrôné son prédécesseur Gélanor. L'ombre de celui-ci lui apparaît pour lui prédire qu'il sera vengé de la main même d'un des fils d'Égyptus. Or, Danaüs célèbre ce jour-là même le mariage de sa fille Hypermnestre avec le fils d'Égyptus nommé Lyncée. La scène la plus pathétique est celle dans laquelle le père, tremblant pour ses jours, donne un poignard à Hypermnestre, devant l'autel même où l'hymen vient d'être célébré, et lui ordonne de tuer son époux. Le reste de la pièce est un tissu d'incohérences. Danaüs meurt frappé, comme par hasard, de la main de Lyncée; l'oracle est accompli. Cet opéra fut retouché par l'abbé Pellegrin. Les principaux interprètes furent Thévenard, Cochereau, Lemyre, Dun, ensuite Chassé, Tribou, enfin Jélyotte, dans le rôle de Lyncée. Ceux des femmes furent remplis par Mlles Antier, Journet, Pellissier, Chevalier. Mlles Sallé, Camargo et Petit brillèrent dans les ballets. Le sujet de cette pièce reparut plusieurs fois sur la scène sous le titre des *Danaïdes*.

HYPERMOLYBDICO-POTASSIQUE adj. (i-pèr-mo-li-bdi-ko-po-ta-si-ke — du gr. *huper*, au delà; de *molybdique* et de *potassique*). Chim. Se dit d'une combinaison d'un sel hypermolybdique avec un sel potassique.

HYPERMOLYBDIQUE adj. (i-pèr-mo-li-bdi-ke — du gr. *huper*, au delà, et de *molybdique*). Chim. Se dit de certains sels qui ont pour base l'acide molybdique. ‖ Se dit de l'un des sulfures de molybdène.

HYPERMYOPIE s. f. (i-pèr-mi-o-pî — du gr. *huper*, au delà, et de *myopie*). Méd. Myopie très-forte.

HYPÉROODON s. m. (i-pé-ro-o-don — du gr. *huperoa*, palais; *odous*, *odontos*, dent). Mamm. Genre de cétacés, intermédiaire entre les baleines et les dauphins, et comprenant une seule espèce : *Les mœurs des* HYPÉROODONS *ne nous sont pas connues*. (E. Desmarest.)

— **Encycl.** Les *hypéroodons* ont un corps fusiforme et conique; un museau aplati et large; des nageoires petites, surtout les pectorales et la dorsale; le palais hérissé de petits tubercules ossiformes. L'unique espèce connue habite les hautes mers du Nord; quelques individus sont venus échouer accidentellement sur nos côtes. L'*hypéroodon* est d'un brun noir en dessus, blanchâtre ou brunâtre en dessous; il atteint jusqu'à 10 mètres de longueur. Ses mœurs sont peu connues; mais on pense qu'elles doivent se rapprocher de celles des baleines. On croit aussi que les *hypéroodons* vivent en troupes, et se nourrissent d'animaux marins, notamment de mollusques céphalopodes.

HYPÉROPIE s. f. (i-pé-ro-pî — du gr. *huper*, au delà; *ôps*, vue). Méd. Vision qui s'exerce au delà des limites ordinaires de la vue; presbytisme. ‖ *Hypéropie artificielle*, Vision que l'on étend au delà des limites ordinaires de la vue, par une sorte d'accommodation volontaire de l'organe.

HYPÉROPS s. m. (i-pé-ropss — du gr. *huper*, sur; *ôps*, œil). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des mélasomes, comprenant quatre espèces, réparties entre l'Afrique et l'Inde.

HYPÉROSTOSE s. f. (i-pé-ro-sto-ze — du gr. *huper*, au delà; *osteon*, os). Chir. Excroissance anomale sur un os. ‖ On dit plus souvent EXOSTOSE.

HYPÉROXYDE s. m. (i-pé-ro ksi-de — du gr. *huper*, au delà, et de *oxyde*). Chim. Oxyde qui contient de l'oxygène en excès.

HYPERPHLOGOSE s. f. (i-pèr-flo-go-ze — du gr. *huper*, au delà; *phlox*, flamme). Pathol. Très-violente inflammation.

HYPERPHRYGIEN adj. m. (i-pèr-fri-jiain — du gr. *huper*, au delà, et de *phrygien*). Mus. anc. Se dit d'un mode grec d'une quarte en dessus du mode phrygien.

HYPERPLASIE s. f. (i-pèr-pla-zî — du gr. *huper*, au delà; *plasis*, formation). Méd. Engorgement.

HYPERPLASTIQUE adj. (i-pèr-pla-sti-ke — du gr. *huper*, au delà, et de *plastique*). Méd. Qui est d'une extrême plasticité : *Tissu* HYPERPLASTIQUE.

HYPERPRESBYOPIE s. f. (i-pèr-prè-sbi-o-pî — du gr. *huper*, au delà, et de *presbyopie*). Méd. Presbyopie très-forte.

HYPERRHIZE s. f. (i-pèr-ri-ze — du gr. *huper*, sur; *rhiza*, racine). Bot. Genre de végétaux cryptogames.

HYPERSARCOSE s. f. (i-pèr-sar-ko-ze — du gr. *huper*, au delà; *sarkos*, chair). Chir. Développement excessif des bourgeons charnus d'une plaie.

HYPERSÉCRÉTION s. f. (i-pèr-sé-kré-si-on — du gr. *huper*, au delà, et de *sécrétion*). Pathol. Excès de sécrétion.

HYPERSPLÉNALGIE s. f. (i-pèr-splé-nal-jî — du gr. *huper*, au delà; *splên*, rate; *algos*, douleur). Pathol. Violente névralgie de la rate.

HYPERSPLÉNOTROPHIE s. f. (i-pèr-splé-no-tro-fî — du gr. *huper*, au delà; *splên*, rate; *trophê*, nourriture, développement). Pathol. Développement excessif de la rate.

HYPERSTANNEUX adj. m. (i-pèr-stan-neu — du gr. *huper*, au delà, et du lat. *stannum*, étain). Chim. Se dit de l'un des sulfures d'étain.

HYPERSTÈNE s. m. (i-pèr-stè-ne — du gr. *huper*, en haut; *stenos*, étroit). Minér. Variété de pyroxène.

— **Encycl.** L'*hyperstène* n'est qu'une variété de pyroxène imparfaitement cristallisé. Elle a deux clivages et quelquefois trois; sa nuance est mordorée, semblable à celle de la peau connue sous le nom de *peau anglaise*. L'*hyperstène* existe toujours en masses considérables et en gros cristaux mal définis; elle est fréquemment associée au labrador. Quelquefois, comme le diallage, elle renferme une proportion notable d'eau, qu'on ne peut éliminer qu'à une très-haute température : ce fait peu expliqué provient sans doute, soit du mode de formation du minéral, soit d'un commencement de décomposition. Si, en effet, un silicate contenant des bases suroxydables entre en décomposition par suite de l'action d'agents dissolvants, il arrive souvent que les bases solubles entraînent avec elles une partie de la silice; il y a alors fixation d'eau dans la partie insoluble, sans altération sensible de la forme cristalline. Cette transformation a encore pour résultat de favoriser les clivages, s'ils existent.

HYPERSTÉNIQUE adj. (i-pèr-sté-ni-ke — rad. *hyperstène*). Minér. Qui contient de l'hyperstène : *Syénite* HYPERSTÉNIQUE.

HYPERSTHENFELS s. m. (i-pèr-stain-fèlss). Minér. Mélange granulaire de labrador et d'hypersthène.

HYPERSTHÉNIE s. f. (i-pèr-sté-nî — du gr. *huper*, au delà; *sthenos*, force). Méd. Excès de force.

HYPERSTIMULUS s. m. (i-pèr-sti-mu-luss — du gr. *huper*, au delà, et de *stimulus*). Physiol. Excès de stimulus.

HYPERSULFITE s. m. (i-pèr-sul-fi-te — Chim. Combinaison qui contient du soufre en excès.

HYPERSULFOCYANIDE s. m. (i-pèr-sul-fo-si-a-ni-de — de *hypersulfure* et de *cyanogène*). Chim. Combinaison de soufre et de cyanogène.

HYPERSULFOCYANOGÈNE s. m. (i-pèr-sul-fo-si-a-no-jè-ne — de *hypersulfure* et de *cyanogène*). Chim. Combinaison de cyanogène et de soufre en excès. ‖ On dit aussi HYPERSULFOCYANURE.

HYPERSULFOMOLYBDATE s. m. (i-pèr-sul-fo-mo-li-bda-te — de *hypersulfite*, et de *molybdate*). Chim. Sel résultant de la combinaison de l'hypersulfite de molybdène avec une sulfibase.

HYPERSULFURE s. m. (i-pèr-sul-fu-re — du gr. *huper*, au delà, et de *sulfure*). Chim. Sulfure qui contient la plus grande quantité possible de soufre.

HYPERTONIE s. f. (i-pèr-to-nî — du gr. *huper*, au delà; *tonos*, ton). Méd. Excès de ton dans les tissus organiques.

HYPERTONIFICATION s. f. (i-pèr-to-ni-fi-ka-si-on — du gr. *huper*, au delà, et de *tonification*). Méd. Tonification excessive.

HYPERTROPHIE s. f. (i-pèr-tro-fî — du gr. *huper*, au delà; *trophê*, nourriture). Méd. Excès de nutrition, accroissement excessif, avec conservation de la forme normale : *L'*HYPERTROPHIE *du cœur, du cerveau*.

— Fig. Abondance excessive de ressources, opulence exagérée : *La société la mieux assurée contre l'*HYPERTROPHIE *et le paupérisme est celle où le travail est le mieux divisé*. (Proud.)

— **Encycl.** En général, on peut dire que le fait essentiel de l'*hyperthophie*, c'est la génération en plus grande proportion de l'élément propre du tissu altéré; mais il faut distinguer l'*hypertrophie* qui consiste en un accroissement du nombre des fibres du tissu fondamental, de celle qui consiste dans un simple grossissement du volume de chaque fibre. L'histologie montre, en effet, que, dans certaines *hypertrophies* des tissus simples, celluleux, musculaires, osseux, etc., le nombre des éléments anatomiques est augmenté, tandis que, dans d'autres, tubes nerveux, glandes, etc., l'augmentation porte principalement sur le volume des éléments déjà existants. C'est ainsi que certains éléments à peine visibles à l'état normal peuvent prendre un développement considérable, et l'emporter par leur nombre sur ceux qui prédominaient à l'état physiologique.

On voit quelquefois un tissu hypertrophié amener l'atrophie des autres tissus. C'est ainsi que la mamelle peut subir la dégénérescence fibreuse par le fait de l'accroissement anomal du tissu fibreux, tandis que les glandes et les culs-de-sac s'atrophient.

L'*hypertrophie* anomale et morbide se rapproche beaucoup de certaines *hypertrophies* physiologiques, telles que celles de l'utérus et de la mamelle pendant la puerpéralité, du foie et de la rate consécutives à des congestions chroniques plus ou moins fréquentes; mais, dans ces dernières, les altérations sont peu sensibles; l'organe est plus volumineux, également développé dans toutes ses parties; il conserve sa contexture et ses rapports normaux; seulement il est plus lourd, plus ferme et plus dense, quelquefois plus friable, comme le foie et la rate, ou plus tenace, comme le cerveau.

Plusieurs altérations anatomiques peuvent simuler l'*hypertrophie;* aussi, pour la reconnaître, faut-il avoir soin de comparer le tissu malade au tissu sain, de l'isoler, si la lésion est partielle, et de l'examiner, non-seulement à l'œil nu, mais encore au microscope. Une simple congestion sanguine, une infiltration de sérosité, un tissu homologue ou hétérologue interposé aux éléments normaux pourraient, en effet, en imposer au premier abord.

Les organes hypertrophiés peuvent subir des changements dans leur forme et dans leurs rapports naturels, parce que rarement toutes leurs parties sont altérées au même degré; mais c'est surtout l'*hypertrophie* partielle qui altère la forme d'un organe.

L'*hypertrophie* fait aussi varier le volume et les propriétés physiques des parties qui en sont le siége; leur volume peut rester normal lorsque l'élément qui s'est accru a pris la place d'un autre, notamment du tissu cellulaire. Il est quelquefois très-difficile, du reste, d'établir une distinction bien marquée entre l'*hypertrophie* réelle et les produits homologues.

Tous les tissus, sans exception, peuvent s'hypertrophier; mais il en est que cette lésion atteint plus souvent; ce sont : les tissus cellulaires, adipeux, fibreux, osseux, musculaires de la vie végétative et animale, et, parmi les organes parenchymateux, la rate et le foie, dont il est souvent difficile de dire s'ils sont réellement hypertrophiés ou seulement hyperhémiés.

Les causes de l'*hypertrophie* sont nombreuses et variables : persistance d'un état congénital (thymus, capsules surrénales, qui normalement doivent disparaître après la naissance); intermittence d'une fonction périodique (utérus après l'état puerpéral); action exagérée d'un organe obligé de suppléer à son congénère malade ou atrophié (poumon droit ou gauche fonctionnant seul ou presque seul); suractivité fonctionnelle d'un organe ou d'un tissu (cerveau soumis à de violents efforts d'intelligence, muscles des membres développés par leur exercice), etc., etc. Il faut encore mentionner, à côté de ces *hypertrophies*, celles qui dépendent d'une congestion phlegmasique répétée ou chronique; telles sont celles qu'on rencontre sur les muqueuses des bronches et de l'intestin enflammées chroniquement.

Il existe aussi des causes mécaniques, dont l'influence se manifeste surtout dans les parois musculaires des organes creux, tels que le cœur, l'œsophage, l'estomac, le gros intestin, lorsqu'il survient un obstacle quelconque au passage des matières solides ou liquides qui les traversent. L'hérédité est également une cause d'*hypertrophie* du cœur.

Les symptômes de l'*hypertrophie* sont : l'augmentation de volume visible à l'œil nu, ou perçue par la percussion et la palpation, lorsque l'organe est situé dans une cavité; une activité plus grande dans la fonction de l'organe lésé, ou des troubles variables dans les actes physiologiques qui lui sont dévolus. Les symptômes diffèrent d'ailleurs suivant que l'*hypertrophie* est générale, partielle ou limitée à un seul élément.

M. Monneret divise les *hypertrophies* en dix genres : *hypertrophie* du tissu cellulaire, des membranes séreuses, des membranes synoviales, du tissu musculaire, du tissu fibreux, du tissu cartilagineux, du tissu osseux, du système nerveux, du tissu glanduleux, des éléments constituants.

Les *hypertrophies* des divers organes sont traitées aux noms de ces organes. V. CŒUR, CERVEAU, etc.

HYPERTROPHIÉ, ÉE (i-per-tro-fi-é) part. passé du v. Hypertrophier. Développé à l'excès : *Organe* HYPERTROPHIÉ.

HYPERTROPHIER (S') v. pr. (i-pèr-tro-fi-é — rad. *hypertrophie*). Méd. S'accroître d'une manière excessive, sans déformation considérable : *Quand le cœur* S'HYPERTROPHIE, *il survient ce qu'on appelle un anévrisme*.

HYPERTROPHIQUE adj. (i-pèr-tro-fi-ke — rad. *hypertrophie*). Méd. Qui a les caractères de l'hypertrophie.

HYPÉRUROCRINIE s. m. (i-pé-ru-ro-kri-nî — du gr. *huper*, au delà; *ouron*, urine; *krinô*, je sépare). Pathol. Sécrétion excessive d'urine.

HYPERVANADICO-POTASSIQUE adj. (i-pèr-va-na-di-ko-po-ta-si-ke — du gr. *huper*, au delà; de *vanadique* et de *potassique*). Chim. Se dit de la combinaison d'un sel d'acide vanadique avec un sel d'acide potassique.

HYPERVANADICO-SILICIQUE adj. (i-pèr-va-na-di-ko-si-li-si-ke — du gr. *huper*, au delà; de *vanadique* et de *silicique*). Chim. Se dit d'une combinaison d'un sel d'acide vanadique avec un sel d'acide silicique.

HYPERVANADICO-SODIQUE adj. (i-pèr-va-na-di-ko-so-di-ke — du gr. *huper*, au delà; de *vanadique* et de *sodique*). Chim. Se dit d'une combinaison d'un sel d'acide vanadique avec un sel d'acide sodique.

HYPERVÉNOSITÉ s. f. (i-pèr-vé-no-zi-té — du gr. *huper*, au delà, et du lat. *vena*, veine). Physiol. Prédominance du système veineux dans l'organisme.

HYPÈTHRE adj. (i-pè-tre — du gr. *upaithron*, temple découvert; de *upo*, sous, et *aithra*, ciel découvert). Archit. Qui est à ciel ouvert, en parlant d'un temple ou d'un autre édifice : *Les temples de Jupiter, du Ciel, du Soleil étaient* HYPÈTHRES. (Acad.)

HYPEXODON s. m. (i-pè-kso-don — du gr. *hupo*, en dessous; *ex*, six; *odous*, dent). Mamm. Genre de chéiroptères.

HYPHANTHE s. m. (i-fan-te — du gr. *hupo*, sous; *anthos*, fleur). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des charançons, comprenant trois espèces qui vivent au Brésil.

HYPHARPAX s. m. (i-far-pakss — du gr. *hupharpazô*, je dérobe). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des carabiques, tribu des harpaliens, dont l'espèce type habite Java.

HYPHASE, en latin *Hyphasis*, nom ancien d'une rivière de l'Inde, en deçà du Gange, au N.-O., affluent de l'Acésine. C'est aujourd'hui le *Ghorra* ou *Beyah*. Alexandre le Grand fut obligé, par les murmures de ses soldats, d'arrêter là sa marche victorieuse. Il y fit élever douze autels aux douze grands dieux de l'Olympe, pour marquer le terme de son expédition.

HYPHÉMIE s. f. (i-fé-mî — du gr. *hupo*, au-dessous; *haima*, sang). Méd. Diminution de la masse du sang.

HYPHÈNE s. m. (i-fè-ne — du gr. *huphainô*, je tisse). Bot. Genre d'arbres, de la famille des palmiers, tribu des borassinées, qui habite l'Égypte.

HYPHERPÈS s. m. (i-fèr-pèss — du gr. *hupo*, sous; *herpô*, je rampe). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des carabiques, tribu des féroniens, comprenant plusieurs espèces qui habitent la Californie.

HYPHIALTÈS s. m. (i-fi-al-tès). Sciences occ. Génie incube, selon plusieurs écrivains.

HYPHYDRE s. m. (i-fi-dre — du gr. *hupo*, sous; *hudôr*, eau). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des hydrocanthares, comprenant une douzaine d'espèces, toutes de très-petite taille, répandues dans divers pays.

— s. f. Bot. Syn. de TONINE.

HYPNE s. f. (i-pne). Bot. Genre de cryptogames, de la famille des mousses, tribu des bryacées : *Les* HYPNES *sont des mousses à urne chargée d'une coiffe*. (V. de Bomare.)

— **Encycl.** Les *hypnes* sont des mousses arborescentes, à feuillage brillant et de forme variée, à tiges rameuses et à urnes latérales et dressées. On en connaît plus de deux cents espèces, dont la moitié environ se trouve en Europe. Elles croissent sur la terre, les rochers, les troncs d'arbre, et même dans l'eau. L'*hypne des murailles* est la plus commune et la plus élégante de nos mousses; elle croît sur la terre dans les lieux ombragés; on l'emploie pour calfater les vaisseaux, pour emballer les objets fragiles et pour fournir de la litière aux animaux domestiques. On peut citer encore l'*hypne crochue*, qui croît dans les prés humides et dans les marais, et l'*hypne de Thuringe*, qui pousse par touffes dans les bois humides.

HYPNOBATE adj. (i-pno-ba-te — du gr. *hupnos*, sommeil; *bainô*, je marche). Méd. Somnambule.

— Substantiv. : *Un* HYPNOBATE.

HYPNOGRAPHE s. m. (i-pno-gra-fe — du gr. *hupnos*, sommeil; *graphô*, j'écris). Auteur d'une hypnographie.

HYPNOGRAPHIE s. f. (i-pno-gra-fî — du gr. *hupnos*, sommeil; *graphô*, j'écris). Traité du sommeil; histoire du sommeil.

HYPNOGRAPHIQUE adj. (i-pno-gra-fi-ke — rad. *hypnographie*). Qui a rapport à l'hypnographie : *Essais* HYPNOGRAPHIQUES.

HYPNOLOGIE s. f. (i-pno-lo-jî — du gr. *hupnos*, sommeil; *logos*, discours). Traité du sommeil. ‖ Partie de la médecine qui traite du sommeil.

HYPNOLOGIQUE adj. (i-pno-lo-ji-ke — rad. *hypnologie*). Qui a rapport à l'hypnologie.

— s. f. Partie de l'hygiène qui traite des circonstances hygiéniques du sommeil.

HYPNOLOGUE s. m. (i-pno-lo-ghe — du gr. *hupnos*, sommeil; *logos*, discours). Auteur d'un traité sur le sommeil. ‖ Médecin qui s'occupe spécialement d'hypnologie.

HYPNOSE s. f. (i-pno-ze — du gr. *hupnos*, sommeil). Méd. Sommeil provoqué par des moyens artificiels.

HYPNOTIQUE adj. (i-pno-ti-ke — du gr. *hupnos*, sommeil). Méd. Qui provoque le sommeil. ‖ On dit plus souvent NARCOTIQUE.

HYPNOTISÉ, ÉE (i-pno-ti-zé) part. passé du v. Hypnotiser : *Un sujet* HYPNOTISÉ.

HYPNOTISER v. a. ou tr. (i-pno-ti-zé — du gr. *hupnos*, sommeil). Néol. Endormir par les procédés de l'hypnotisme.

HYPNOTISEUR s. m. (i-pno-ti-zeur — rad. *hypnotiser*). Néol. Celui qui hypnotise : *L'objet brillant que les* HYPNOTISEURS *tiennent devant les yeux de la personnes qu'ils veulent endormir n'est autre chose que le miroir magique de Cagliostro*. (P. d'Ivoi.)

HYPNOTISME s. m. (i-pno-ti-sme — du gr. *hupnos*, sommeil). Sommeil artificiel déterminé par un objet brillant, qu'on fait regarder d'une manière fixe à la personne qu'on veut endormir : *L'*HYPNOTISME, *ou sommeil nerveux produit par un objet brillant tenu à quelque distance des yeux, était connu dans l'Inde*. (P. d'Ivoi.)

— **Encycl.** L'*hypnotisme* est un procédé que Braid a le premier employé pour jeter une personne dans le sommeil somnambulique. Voici quel est ce procédé : prenez, entre le pouce et l'index, un objet brillant, une pièce de monnaie d'argent, par exemple; tenez-la à 0m,20 ou 0m,30 des yeux de l'individu que vous voulez hypnotiser et un peu au-dessus de son front; engagez-le enfin à la regarder fixement, tout en concentrant son attention sur ce qui va se passer. Vous observerez bientôt une série de phénomènes physiques et psychiques chez le sujet de votre expérience. Il se produit d'abord un peu de larmoiement par suite de la fixité du regard; quelquefois même il survient une légère douleur avec un peu d'injection de la conjonctive. La pupille, après s'être contractée quelques instants, se dilate un peu plus tard et se resserre de nouveau, comme dans le sommeil ordinaire. Elle est alors devenue complétement insensible à la lumière. Sa contraction initiale tenait simplement à la vision d'un objet très-rapproché; mais le resserrement secondaire reconnaît pour cause unique l'état d'*hypnotisme* qui commence à se faire sentir. Le pouls s'accélère ou se ralentit; les membres s'étendent, se contractent et deviennent rigides comme dans la catalepsie. Il survient en même temps de la pesanteur de tête, de la céphalalgie, du vertige, de la confusion dans les idées, et enfin une perte plus ou moins complète de la conscience. Ces symptômes, qui précèdent la perte absolue de connaissance, ressemblent fort à l'engourdissement des sens qui annonce l'approche du sommeil ordinaire. L'*hypnotisme* se produit enfin.

La première circonstance importante à noter est que, pendant ces expériences, comme durant le sommeil normal, il peut y avoir divers degrés de somnolence, depuis une perte légère de connaissance jusqu'au coma profond; la conscience peut paraître intacte à une certaine période et l'observation superficielle peut n'apercevoir aucun changement, alors que cependant il existera un état particulier de l'organisme du plus haut intérêt, un état dans lequel toute l'attention de l'esprit est généralement concentrée sur un point, déterminé d'ordinaire par quelque influence extérieure. La raison et la mémoire paraissent endormies, la volonté semble passive et l'imagination exaltée en proportion. Et quelque absurde que puisse être alors la suggestion fournie au sujet, comme il est incapable en ce moment de rentrer en lui-même et de bénéficier de son expérience passée, il ne peut en reconnaître l'absurdité; sa volonté se trouvant paralysée, il est poussé irrésistiblement à agir d'accord avec la suggestion. Il tombe pour quelques instants dans un état très-analogue à l'aliénation mentale.

Avant d'en venir aux exemples, disons avec M. Braid qu'il y a deux degrés dans l'*hypnotisme*. Dans le premier, tous les sens, excepté celui de la vue, la sensibilité à la chaleur ou au froid, la force musculaire et certaines facultés intellectuelles, sont fort exaltés. La conscience du moi persiste et le sujet demeure docile. L'expression du visage se modifie presque au gré de l'expérimentateur, qui jouit alors d'un pouvoir d'impression énorme sur l'individu. Au second degré, la dépression succède à l'excitation de l'organisme. Le sujet tombe dans un état comateux. La rigidité musculaire existe ou se produit facilement. Si l'on soulève doucement les bras et les jambes du patient, on remarque qu'il a une disposition à les garder dans la situation où ils ont été mis. Il est donc dans un état de catalepsie artificielle.

C'est alors que son intelligence se trouve profondément modifiée. Demandez son nom à un individu hypnotisé, il le dira sans hésiter. Suggérez lui l'idée qu'il s'appelle Napoléon, Richard Cobden, etc., et vous lui ferez perdre pour un temps la notion de sa propre identité. Sous l'influence de votre suggestion, il se prendra pour les personnes que vous lui dites. Suggérez lui le nom d'un roi, et non-seulement il dira avec vous que c'est le sien, mais il sentira, agira et parlera comme un homme convaincu qu'il est réellement roi. Ce sont là des faits irrécusables et rendus tels par les expériences des docteurs Braid et Hack Tuke. Ces expériences ont également établi la facilité avec laquelle on produit des hallucinations chez les personnes hypnotisées. On peut arriver par suggestion à leur faire croire qu'ils voient une personne absente ou qu'ils aperçoivent une personne présente vêtue et placée tout autrement qu'elle est en réalité. On peut les amener à commettre les plus étranges méprises relativement même à leurs proches parents. Quant à ce qui regarde le sens de l'ouïe, on peut réussir à leur persuader qu'elles entendent jouer d'un instrument de musique, alors qu'en réalité il ne se produit aucun son.

Le sens olfactif peut être aussi facilement induit en erreur. En voici un exemple, encore emprunté au docteur Hack Tuke : M. X..., lorsqu'il fut hypnotisé, fut prié de sentir les doigts de l'opérateur. Il répondit qu'il ne sentait rien. Celui-ci, appliquant alors sous le nez du sujet ses doigts fermés contre le pouce, mais vides, lui dit d'aspirer pour prendre une prise de tabac. La suggestion eut aussitôt son effet. Le patient aspira un moment et présenta ensuite tous les phénomènes qu'éprouverait une personne qui viendrait de prendre une poudre sternutatoire.

Pour ce qui regarde le sens du goût, les hallucinations et les illusions dont il peut être frappé par suggestion sont innombrables. Dites à une personne convenablement disposée par l'*hypnotisme* qu'elle mange de la rhubarbe, qu'elle mâche du tabac ou quelque autre substance désagréable au goût, l'effet suivra bientôt vos paroles. C'est ainsi qu'un certain M. L... étant hypnotisé, on plaça devant lui un verre d'eau pure, qu'on l'amena à prendre pour du brandy. Il en fit l'éloge — cette eau avait bien pour lui le goût du brandy — et il en demanda d'autre, tout en buvant avec avidité. Dans un second cas, un autre individu, plongé dans le même état anomal, fut invité à boire un peu d'eau fraîche, et pendant qu'il obéissait, l'opérateur en but un peu lui-même, qu'il cracha aussitôt, en employant une expression de dégoût et d'horreur. Immédiatement cet acte suggéra au sujet de l'expérience que l'eau était mauvaise ou même empoisonnée, si bien que, dans cette persuasion, il la rejeta avec horreur. Qui ne voit là une analogie avec certains cas de folie hallucinatoire?

Les sensations ordinaires peuvent être perverties d'un grand nombre de manières. En voici un exemple. Une personne hypnotisée fut amenée à croire qu'elle était couverte d'abeilles. Tout aussitôt elle ajouta foi à cette suggestion et se comporta comme une personne piquée. Elle donna tous les signes d'une vive douleur, secoua ses cheveux, se frotta le visage avec les mains d'une manière frénétique, et ôta même ses vêtements pour se débarrasser de ses ennemis imaginaires. Elle souffrait évidemment d'une hallucination de la sensibilité générale. Il en fut de même d'une autre personne qui, dans les mêmes conditions de somnambulisme, fut amenée à croire qu'elle avait une violente odontalgie, l'opérateur augmentant l'effet de ses paroles en appliquant son doigt sur la joue du sujet. Celui-ci, se pressant le visage entre les mains, s'agitait et se tordait de douleur. Dans tous ces cas, le cours des hallucinations ainsi produites fut promptement interrompu par un choc soudain ou par un coup frappé sur le plancher.

Que faut-il pour produire l'*hypnotisme?* La seule condition qui semble vraiment nécessaire est la concentration de la pensée et de la vue sur un objet fixe et brillant. On s'est demandé jusqu'à quel point l'esprit agissait dans ce cas, et jusqu'à quel point la fixité des globes oculaires était utile. MM. Demarquay et Giraud-Teulon ont affirmé que le braidisme a pour cause exclusive la tension des yeux et la fixité du regard, et ils ont nié qu'il provînt jamais du fait de l'attention. M. Braid pense, au contraire, que ce dernier acte de l'intelligence est un élément nécessaire à sa production. MM. Giraud-Teulon et Demarquay ont pour eux l'expérience, tant de fois répétée avec succès, qui consiste à plonger une poule ou un coq dans un état d'immobilité, avec insensibilité plus ou moins complète, en lui plaçant le bec sur le sol et en tirant à la craie une ligne droite vers laquelle ses yeux se trouvent ainsi à converger; car elle démontre, sinon l'influence exclusive, du moins l'influence considérable exercée par la position fixe des prunelles et par la concentration de la vue. Mais ce qui prouve que la vision n'est pas nécessaire, c'est que l'état hypnotique se produit chez des aveugles, auxquels on fait

tenir les axes optiques convergents. Dans l'expérience pratiquée sur des oiseaux, nous ne pouvons attribuer l'*hypnotisme* ni à la crédulité, ni à l'immagination, ni enfin à l'attente de ce qui va se passer. Le somnambulisme est donc dû chez eux à une influence toute physique. Toutefois, l'extrême difficulté qu'on éprouve à produire un effet semblable chez les idiots démontre combien il est nécessaire qu'il y ait chez les sujets aptitude, soit à commander à leur attention, soit à fixer les yeux.

Une personne impressionnable, surtout si elle a déjà éprouvé une fois les phénomènes hypnotiques, pourra ultérieurement les éprouver de nouveau par le seul fait de son désir et de l'attention expectative, en dehors de toute manœuvre physique. Les femmes hystériques sont surtout dans ce cas. Nous pouvons donc considérer la concentration volontaire et réfléchie de l'attention sur un objet ou sur une idée fixe comme le phénomème initial du braidisme ou folie artificielle. Au bout d'un certain temps, la volonté et l'attention se paralysent par le fait même de leur tension. Les actes deviennent involontaires, si bien, qu'excepté le cas où ils résultent d'idées suggérées, le sujet tantôt en a et tantôt n'en a pas conscience.

Nous savons que, dans le somnambulisme ordinaire, le malade oublie à son réveil ce qu'il a fait en dormant. La même chose peut arriver dans le somnambulisme artificiel; mais si l'assoupissement a été incomplet, le sujet se souvient de ses idées, de ses convictions irrésistibles et de ses actes, comme celui qui a eu un songe se le rappelle plus ou moins distinctement. Le docteur Carpenter rapporte le cas d'un médecin de ses amis qui, après avoir été incomplétement hypnotisé, se souvint clairement de ses actes, qu'il n'avait pu contrôler tant qu'il était dans cet état et que M. Braid l'influença. Chez les individus qu'on hypnotise deux fois, nous voyons survenir au réveil l'oubli complet des pensées et des actes artificiellement produits, tandis qu'ils en retrouvent le souvenir distinct quand ils rentrent dans l'état artificiel. M. Braid affirme avoir eu des sujets très-intelligents, qui se rappelaient avec une exactitude minutieuse ce qui s'était passé six années auparavant durant leur sommeil, et qui en faisaient le récit toutes les fois qu'on les hypnotisait, tandis qu'ils n'en avaient aucun souvenir quand ils étaient éveillés. Du reste, la conscience peut exister de manière à permettre aux sujets des expériences de répondre aux suggestions verbales par lesquelles on cherche à les influencer, sans qu'il reste aucun souvenir des actes ainsi accomplis. Ce phénomène n'a rien d'incroyable, car il s'observe souvent dans le réveil en sursaut, surtout chez les enfants.

Les meilleurs moyens de faire cesser le sommeil hypnotique consistent à imprimer au sujet une brusque secousse, ou encore à faire près de lui un bruit subit et violent. On y arrive de même en lui soufflant légèrement sur les paupières.

Disons un mot, en terminant, de l'influence thérapeutique du braidisme envisagé comme agent soporifique ou hypnotique direct. Il est certain qu'on pourrait en faire un emploi fréquent dans l'irritation nerveuse et l'insomnie. Une preuve frappante du caractère bienfaisant de ce qu'on appelle le sommeil nerveux, c'est que les personnes auxquelles on permet de le goûter pendant quelques heures dorment mieux et plus longtemps la nuit suivante, chose contraire à ce qui se voit d'habitude. Il y a donc lieu de l'essayer dans diverses affections douloureuses.

« Nous nous sommes assurés, disent MM. Demarquay et Giraud-Teulon, que des douleurs utérines suraiguës qui tourmentaient jour et nuit de malheureuses femmes et leur arrachaient des plaintes amères se trouvaient suspendues à chaque séance d'*hypnotisme*, pendant la durée de cet état spécial du système nerveux, et remplacées par un soulagement complet qui se prolongeait pendant une moyenne de vingt heures. Ce soulagement était si réel, si incontestable et si évident que les malades, lorsqu'on les allait voir, demandaient tout d'abord à être hypnotisées. Une jeune demoiselle, qui souffrait cruellement de douleurs névralgiques du bassin (par suite d'une violente contusion avec fracture), et qui n'avait été soulagée, ni par l'opium ni par le chloroforme administrés pendant une nuit entière, fut calmée, comme par enchantement et pour vingt heures, par l'*hypnotisme*. La même sédation se reproduisit encore les deux jours suivants. »

De tout ce que nous avons dit, il est permis de conclure que le somnambulisme artificiel ou braidisme à un certain degré est analogue, s'il n'est identique, à certaines formes d'aliénation mentale. Il ne s'accompagne probablement d'aucune lésion cérébrale appréciable, car il se dissipe avec une telle rapidité qu'il n'est pas permis de supposer un changement profond de structure dans les éléments nerveux du sujet. Les médecins peuvent y recourir sans danger et avec chances de succès contre certaines formes de folie, et contre les éléments douleur et insomnie, communs à tant de maladies.

Ce phénomène curieux, qui détermine de si bizarres effets cataleptiques chez les sujets soumis aux expériences, était depuis un temps presque immémorial connu et pratiqué journellement en Orient. La *Revue de l'Orient* nous donne à ce sujet des détails du plus haut intérêt. Tous les voyageurs qui ont parcouru l'Inde parlent avec étonnement des fakirs, qui restent pendant un temps considérable dans les positions les plus extraordinaires, plongés dans un état complet d'insensibilité et sans faire le moindre mouvement. Ces fakirs, disent les voyageurs, regardent l'extrémité de leur nez et arrivent ainsi à produire sur leur propre personne un état singulier de roideur automatique. D'autres sectaires, nommés *omphalopsychistes* ou *ombilicains*, arrivent à un état analogue de catalepsie en regardant fixement leur nombril pendant un temps très-prolongé. D'après les idées philosophiques de ces religionnaires, le nombril est la plus noble partie du corps, parce que c'est le point par lequel l'enfant tient à sa mère, et qu'en remontant par la pensée à l'origine des générations humaines, l'ombilic du premier homme représente le point par lequel l'homme touche à la divinité. Pour cette raison, les ombilicains tiennent leurs regards fixés sur leur nombril et arrivent ainsi à un état d'insensibilité et d'extase qui les fait considérer comme des saints par le peuple. « Telle est la marche de la science et du monde, ajoute l'article dont nous avons parlé : depuis une longue suite de siècles, les prêtres indiens connaissent le moyen de produire l'insensibilité par la fixité du regard, et c'est dans le XIXe siècle, au milieu des meilleures conditions scientifiques, que les savants européens arrivent à le découvrir de nouveau. »

HYPOAZOTATE s. m. (i-po-a-zo-ta-te — du gr. *hupo*, sous, et de *azotate*). Chim. Sel résultant de la combinaison de l'acide hypoazotique avec une base.

HYPOAZOTIQUE adj. (i-po-a-zo-ti-ke — du gr. *hupo*, sous, et de *azotique*). Chim. Se dit de l'un des oxacides de l'azote.

— **Encycl.** L'acide *hypoazotique* AzO^4 est un liquide jaunâtre au-dessus de 0°, qui bout à 22°, se solidifie à — 9° et répand à l'air des vapeurs jaunes caractéristiques. Sa densité est 1,451, son odeur est suffocante; il jaunit et corrode la peau.

Ce corps ne se comporte pas comme les acides ordinaires. Mis en contact avec une base, il ne donne pas de sel, mais un mélange d'azotate, particularité que l'on peut exprimer par la formule suivante

$$2AzO^4 + 2NaO = AzO^5.NaO + AzO^3NaO.$$

C'est un oxydant énergique, qui détermine rapidement l'oxydation du soufre et du phosphore. Il décompose certains acides, comme l'acide sulfhydrique

$$2HS + AzO^4 = AzO^2 + 2HO + 2S.$$

Si on le fait passer à l'état gazeux, dans un tube élevé à la température rouge, et contenant de la planure de cuivre, il se dédouble en oxygène, qui se combine avec le cuivre pour donner de l'oxyde, et en azote qui se dégage. L'eau le décompose aussi : il se transforme alors en acide azotique, qui se dissout dans l'eau, et en deutoxyde d'azote, qui se dégage. En présence de l'acide oléique $C^{36}H^{33}O^3,HO$, il donne lieu à une transformation en acide oloïdique $C^{72}H^{66}O^5,2HO$; il exerce une action analogue sur plusieurs autres corps gras.

L'acide *hypoazotique* prend naissance lorsqu'on mélange du bioxyde d'azote et de l'oxygène; on pourrait donc le préparer en faisant passer un courant de ces deux gaz au travers d'un tube convenablement refroidi. Mais on l'obtient plus facilement en décomposant par la chaleur certains azotates secs. C'est ordinairement l'azotate de plomb que l'on emploie de préférence. On le dessèche d'abord en le chauffant avec précaution, puis on le distille dans une cornue de grès ou de verre lutée, à laquelle est adapté un tube en U effilé à l'une de ses extrémités, qui plonge dans un mélange réfrigérant.

L'azotate desséché se décompose sous l'influence de la chaleur; humide, il eût donné de l'acide azotique; mais, comme ce dernier ne peut exister à l'état anhydre, il y a seulement formation d'acide *hypoazotique*, qui se dépose dans le tube, et d'oxygène, qui se dégage par la pointe effilée.

HYPOBATHRON s. m. (i-po-ba-tron — du gr. *hupo*, sous; *bathron*, base). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des rubiacées, tribu des guettardées, comprenant plusieurs espèces qui croissent à Java.

HYPOBLASTE s. m. (i-po-bla-ste — du gr. *hupo*, sous; *blastêma*, germe). Bot. Portion saillante et dilatée en forme d'écusson, située sous l'embryon et à la partie inférieure de l'albumen des graminées : *L'*HYPOBLASTE *est une dépendance de la tigelle*. (P. Duchartre.)

HYPOBORE s. m. (i-po-bo-re — du gr. *hupo*, sous; *boros*, vorace). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des xylophages, tribu des scolytides.

HYPOBRANCHE adj. (i-po-bran-che — du gr. *hupo*, sous; *bragcheia*, branchies). Zool. Qui a les branchies situées en dessous.

— s. m. pl. Moll. Syn. d'INFÉROBRANCHES.

HYPOBROMEUX adj. (i-po-bro-meu — du gr. *hupo*, sous, et de *bromeux*). Chim. Se dit d'un acide qu'on n'a pas encore isolé et dont l'existence a été seulement soupçonnée par un chimiste moderne : *L'acide* HYPOBROMEUX, B^2O, *se produirait quand on met en présence le brome et la potasse.*

HYPOCALIDE s. f. (i-po-ka-li-de — du gr. *hupo*, dessous; *kalos*, beau). Entom. Genre d'insectes coléoptères hétéromères, de la famille des ténébrionites, dont l'espèce type habite l'île Maurice.

HYPOCALYMNE s. m. (i-po-ka-li-mne — du gr. *hupo*, sous; *kalumna*, enveloppe). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des myrtacées, comprenant plusieurs espèces qui habitent l'Australie.

HYPOCALYPTE s. m. (i-po-ka-li-pte — du gr. *hupo*, sous; *kaluptos*, couvert). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des légumineuses, tribu des lotées, comprenant plusieurs espèces qui croissent au Cap de Bonne-Espérance.

HYPOCARBONIQUE adj. (i-po-kar-bo-ni-ke — du gr. *hupo*, sous, et de *carbonique*). Chim. Mot proposé par certains chimistes, en même temps que celui de CARBONEUX, pour désigner l'acide oxalique $C^2O^4,3HO$.

HOPOCATHARSIE s. f. (i-po-ka-tar-sî — du gr. *hupo*, dessous; *katharsis*, purification). Méd. Purgation douce ou insuffisante.

HYPOCATHARTIQUE adj. (i-po-ka-tar-ti-ke — rad. *hypocarthasie*). Méd. Qui procure une purgation douce.

HYPOCAUSTE s. m. (i-po-kô-ste—gr. *hupokauston;* de *hupo*, dessous, et *kaiô*, je brûle). Antiq. Fourneau souterrain qui chauffait les bains et fournissait de l'air chaud au laconicum. ‖ Sorte de calorifère employé à chauffer les appartements. ‖ On dit aussi HYPOCAUSTUM.

— **Encycl.** L'*hypocauste* était généralement une chambre voûtée, dans laquelle on entretenait un feu pour chauffer les pièces placées au-dessous. La chaleur était conduite de l'*hypocauste* dans les chambres supérieures au moyen de tuyaux. Il paraît que cette façon de chauffer fut employée d'abord dans les bains, et que, de là, son usage passa dans les habitations particulières. Elle ne semble, d'ailleurs, avoir été connue des Romains que sous les premiers empereurs. Pour modérer la chaleur et empêcher la fumée d'envahir les diverses pièces de la maison, on adaptait aux tuyaux des soupapes ou des couvercles qu'on ouvrait et fermait à volonté. Souvent ces tuyaux de chaleur étaient renfermés dans le massif des murs et se continuaient jusqu'à la chambre supérieure, où ils avaient une ouverture, de sorte que les mêmes tuyaux chauffaient plusieurs étages. Quelquefois l'*hypocauste* était simplement placé à côté de la chambre qu'on voulait chauffer; on pratiquait alors dans le mur mitoyen, pour le passage de la chaleur, une ouverture étroite, qu'on pouvait fermer si l'on voulait. Winckelmann a donné une description d'un *hypocauste* trouvé dans les ruines d'une villa à Tusculum. « Au-dessous des chambres, dit il, il y avait de petites loges souterraines, peu élevées, de la hauteur environ d'une table; il y en avait toujours deux sous chaque chambre; elles n'avaient point d'entrée. Le plafond de ces logettes était composé de briques plates très-grandes; il était soutenu par deux piliers également en brique. Au plafond, on avait pratiqué des tuyaux quadrangulaires en terre grasse, qui descendaient jusqu'à la moitié de ces petites loges et dont l'extrémité se terminait dans la chambre supérieure. De pareils tuyaux continuaient dans l'intérieur des murs de cette chambre, et leur extrémité, garnie d'une tête de lion en terre cuite, se trouvait au second étage. On parvenait à ces loges souterraines au moyen d'un corridor large seulement d'environ deux pieds, et on y jetait, par une ouverture carrée, des braises dont la chaleur passait à travers les tuyaux et se répandait dans les chambres. »

Dans les bains, l'*hypocauste* était placé au centre des diverses pièces de l'établissement. D'un côté était la suite des chambres destinées aux hommes, de l'autre celles qui étaient à l'usage des femmes. L'*hypocauste* des bains était voûté, et était surmonté d'une cellule contenant les vases où l'on faisait chauffer l'eau.

HYPOCÈLE s. m. (i-po-sè-le — du gr. *hupo*, sous, un peu; *koilos*, creux). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des sternoxes, tribu des eucnémides, dont l'espèce type habite la Suède.

HYPOCÉPHALE s. m. (i-po-sé-fa-le — du gr. *hupo*, sous; *kephalê*, tête). Antiq. égypt. Sorte d'amulette qu'on plaçait sous la tête des momies.

— Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des longicornes, voisin des spondyles, dont l'espèce type habite le Brésil, où on l'a trouvée sous terre, dans le trou d'un arbre.

— **Encycl.** Antiq. égypt. Les *hypocéphales* consistaient ordinairement en un disque de toile ou de carton sur lequel on peignait différents sujets; ils avaient pour but de rendre au cadavre desséché la chaleur vitale. Un de ces *hypocéphales*, provenant d'une momie déroulée par les ordres du grand-duc de Toscane, représente l'image symbolique d'Ammon à quatre têtes de bélier et adoré par quatre singes sacrés; souvent on y dessinait une figure de génisse.

HYPOCHÉRIDE s. f. (i-po-ké-ri-de — du gr. *hupo*, sous; *choiros*, porc). Bot. Syn. de PORCELLIE, genre de chicoracées.

HYPOCHLORATE s. m. (i-po-klo-ra-te — du gr. *hupo*, sous, et de *chlorate*). Chim. Sel produit par la combinaison de l'acide hypochlorique avec une base.

HYPOCHLOREUX adj. (i-po-klo-reu — du gr. *hupo*, sous, et de *chloreux*). Chim. Se dit d'un des acides du chlore : *Acide* HYPOCHLOREUX.

HYPOCHLORIQUE adj. (i-po-klo-ri-ke — du gr. *hupo*, sous, et de *chlorique*). Chim. Se dit d'un des acides du chlore : *Acide* HYPOCHLORIQUE.

HYPOCHLORITE s. m. (i-po-klo-ri-te — du gr. *hupo*, sous, et de *chlorite*). Chim. Sel produit par la combinaison de l'acide hypochloreux avec une base : HYPOCHLORITE *de chaux, de potasse, de soude.*

— **Encycl.** Les *hypochlorites* sont peu stables, et, sous l'influence de l'eau bouillante, des rayons lumineux ou de la concentration, ils tendent à se transformer en chlorures et en chlorates. Leur odeur et leur saveur rappellent celles de l'acide hypochloreux; ce sont des oxydants énergiques.

On ne connaît que trois de ces sels, l'*hypochlorite* de soude, l'*hypochlorite* de potasse et l'*hypochlorite* de chaux. Ce dernier est le seul qui présente un intérêt réel. Il a pour formule CaO,ClO. On l'emploie pour le blanchiment des toiles et du papier, et surtout comme désinfectant dans les endroits rendus dangereux par les miasmes. On le connaît dans le commerce sous le nom de *chlorure de chaux* ou de *chlorure décolorant*, et on le prépare en traitant la chaux hydratée par le chlore. Il est alors mélangé à du chlorure de calcium, qu'on peut faire disparaître si l'on veut avoir l'*hypochlorite* à l'état de pureté. La réaction est représentée par

$$2Cl + 2CaO = CaO.ClO + CaCl.$$

HYPOCHONDRIE, ancienne orthographe de HYPOCONDRIE.

HYPOCHTHONIEN, IENNE adj. (i-po-ktoniain, iè-ne — du gr. *hupo*, sous; *chtôn*, terre). Mythol. Souterrain, qui habite les enfers : *Divinités* HYPOCHTHONIENNES.

HYPOCISTE ou **HYPOCYSTE** s. m. (i-po-si-ste — du gr. *hupo*, sous, et du lat. *cistus*, ciste). Bot. Syn. de CYTINET, genre de plantes parasites.

— **Encycl.** Pharm. *Suc d'hypociste.* Cet extrait est fourni par une plante de la famille des cytinées, le *cytinus hypocistis*, petit végétal parasite qui, ainsi que l'indique son nom, se développe sur les cistes, particulièrement sur la racine, et se rencontre fréquemment en Espagne, en Italie, dans le midi de la France et surtout en Asie Mineure. Les différents auteurs ne sont pas parfaitement d'accord sur l'origine du suc d'*hypociste :* on croit généralement que l'on pile, soit la plante entière, soit seulement les baies qu'elle produit, et que le suc exprimé est ensuite desséché au soleil; quelques-uns prétendent que la plante est mise à macérer dans l'eau et que le liquide de cette macération est ensuite évaporé sur un feu doux. Quoi qu'il en soit de son origine, le suc d'*hypociste* est principalement récolté en Orient; il nous arrive en masses de 2 kilogrammes et plus, qui sont enveloppées dans une vessie, et semblent formées par l'agglomération de petites masses d'une trentaine de grammes, lesquelles se distinguent facilement les unes des autres par leur surface primitive restée grisâtre. Sa cassure est noire et brillante. Il possède une saveur astringente et légèrement acide. On le trouve parfois dans le commerce falsifié par du suc de réglisse.

Le suc d'*hypociste*, usité autrefois comme astringent, n'est guère employé aujourd'hui que pour la confection de la thériaque.

HYPOCOLOBE s. m. (i-po-ko-lo-be — du gr. *hupo*, sous; *kolobos*, tronqué). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des charançons, comprenant vingt espèces, qui habitent l'Afrique australe.

HYPOCONDRE s. m. (i-po-kon-dre — gr. *hupochondrion;* de *hupo*, sous, et *chondros*, cartilage). Anat. Chacune des deux parties latérales supérieures du bas-ventre, au-dessous de l'épigastre, chez les mammifères et les oiseaux : *L'*HYPOCONDRE *droit. L'*HYPOCONDRE *gauche.*

— Entom. Chacune des deux portions de segments qui s'interposent, chez quelques insectes, entre le segment ventral et la partie postérieure de l'arrière-poitrine.

— **Encycl.** Ce nom a été donné aux parties latérales de la région épigastrique, parce qu'elles correspondent au contour cartilagineux des côtes, qui les borne et les couvre dans presque toute leur étendue. Les organes contenus dans l'*hypocondre* droit sont : le grand lobe du foie, la vésicule du fiel et une partie de l'intestin côlon. Dans l'*hypocondre* gauche on trouve : la rate et la grosse tubérosité de l'estomac, avec une portion de l'épiploon et du pancréas. L'*hypocondre* gauche a un peu moins de capacité que le droit, parce que la voûte du diaphragme présente moins d'élévation de ce côté. Il résulte de cette disposition

que l'*hypocondre* droit est plus élevé que le gauche, circonstance qu'il importe de ne pas perdre de vue lorsqu'on explore cette partie de l'abdomen.

HYPOCONDRE adj. (i-po-kon-dre — rad. *hypocondre* s. m.). Atteint d'hypocondrie : *Malade* HYPOCONDRE. ‖ On dit aussi HYPOCONDRIAQUE.

— Fig. Atrabilaire, sombre, triste, mélancolique et bourru; qui est inspiré par l'hypocondrie : *Un homme* HYPOCONDRE. *Une humeur* HYPOCONDRE.

HYPOCONDRIAQUE adj. (i-po-kon-dri-a-ke — rad. *hypocondre* s. m.). Méd. Qui se rapporte aux hypocondres : *Affection* HYPOCONDRIAQUE. ‖ Qui est atteint d'hypocondrie : *Un malade* HYPOCONDRIAQUE. ‖ On dit aussi HYPOCONDRE dans ce dernier sens.

— Substantiv. Personne hypocondriaque : *Les souffrances de l'*HYPOCONDRIAQUE *sont réelles.* (Brachet.)

HYPOCONDRIE s. f. (i-po-kon-drî — rad. *hypocondre*). Pathol. Maladie dont on plaçait autrefois le siége dans les hypocondres, et qui rend triste, atrabilaire, celui qui en est atteint, bien qu'il jouisse souvent des apparences d'une bonne santé : *On se demande encore si l'*HYPOCONDRIE *n'est pas un mal purement moral.*

— **Encycl.** Les auteurs ne sont pas d'accord sur la signification exacte de ce mot. M. Tardieu définit l'*hypocondrie* une cachexie essentielle, plus fréquente chez l'homme que chez la femme, caractérisée par des troubles divers des fonctions digestive et circulatoire, notamment par une dyspepsie flatulente, des palpitations et de l'essoufflement, et par une tendance à la mélancolie qui porte les malades à exagérer leurs souffrances; d'autres auteurs, plus nombreux, n'y voient qu'une forme de monomanie. Telle est l'opinion de M. Michéa, qui a tout particulièrement étudié cette affection : « Ce que l'on entend par le mot *hypocondrie* n'est, dit-il, autre chose, au fond, qu'une des nombreuses espèces de la monomanie triste ou lypémanie, qui consiste dans une méditation exagérée sur son *moi* physique, sur l'état de son corps, sur sa propre santé; en d'autres termes, dans la terreur extrême d'être affecté de maladies qu'on juge dangereuses, incurables, susceptibles de conduire au tombeau. »

L'*hypocondrie* était connue de l'antiquité, puisque Platon chassait de sa république « ces hommes occupés toujours à rêver des souffrances imaginaires, ayant perdu toute aptitude pour les arts et pour les sciences, incapables de comprendre et de méditer. »

M. Michéa distingue trois espèces d'*hypocondrie :*

1° *Hypocondrie essentielle*, *primitive* ou *idiopathique*, crainte de maux imaginaires ne se basant sur rien. 2° *Hypocondrie secondaire* ou *sympathique*, exagération de maux réels, accompagnée de déductions fausses et entièrement exagérées. 3° *Hypocondrie mixte*, tenant des deux premières. Cette troisième espèce, observée seulement par M. Michéa, n'a point été admise par les autres auteurs.

Tout ce qui tend à exciter et à développer excessivement les facultés sensitives et morales de l'homme prédispose à l'*hypocondrie*. C'est de trente à quarante ans qu'on l'observe plus particulièrement; on ne la voit presque jamais chez les vieillards et chez les enfants. Un tempérament nerveux, les professions intellectuelles, une mauvaise éducation, l'abus des plaisirs sexuels en sont les causes les plus communes; les causes excitantes les plus ordinaires sont : les chagrins, les veilles continues, la jalousie, la frayeur, etc.

MM. Dubois (d'Amiens) et Michéa ont admis trois périodes dans la marche de l'*hypocondrie* : 1° dans la première, l'intelligence seule est atteinte; 2° dans la seconde, aux troubles intellectuels s'ajoutent des troubles fonctionnels; 3° enfin dans la dernière, il se développe des lésions matérielles.

Dans la première, les malades n'éprouvent qu'un trouble purement idéal; ainsi, on les voit, au milieu d'un état de santé florissant, se plaindre tout d'un coup du trouble de certaines fonctions; ils ont des pressentiments sinistres, consultent médecins, charlatans et commères, lisent avec avidité tous les livres de médecine qui tombent entre leurs mains, et ne manquent jamais d'y trouver les symptômes caractéristiques de la maladie dont ils se croient affectés. Jean-Jacques Rousseau, après la lecture d'un ouvrage de médecine, se crut atteint d'un polype du cœur. La plupart des hypocondriaques s'occupent des voies digestives et se livrent à tout moment à un examen attentif de la langue et de la bouche; d'autres portent leur attention sur le résidu de la digestion et vont jusqu'à goûter les matières. Quelques-uns s'occupent des organes de la respiration, et se croient tuberculeux; d'autres se préoccupent de la circulation, et immédiatement ils se sentent affectés d'une maladie organique du cœur. Il en est qui portent leur attention sur les organes génitaux ou du côté de la tête; dans ce dernier cas, ils prétendent que les facultés intellectuelles leur font défaut, qu'ils ont le crâne vide ou rempli d'eau. Telle est la première période de l'*hypocondrie*. Elle peut durer des années entières sans qu'il se produise la moindre lésion; mais il n'en est pas toujours ainsi. Au bout d'un certain temps, et presque toujours par suite du traitement auquel ils se soumettent, les individus tombent dans un véritable état pathologique. « Ainsi, après s'être beaucoup et longtemps préoccupé de ses organes digestifs, dit Grisolle, après avoir pris beaucoup de toniques, s'il les croit débilités, ou des émollients, s'il les suppose enflammés, l'hypocondriaque finit par avoir des digestions lentes, difficiles, de la dyspepsie, ou quelques-uns des autres accidents qui caractérisent les névroses des voies digestives. Celui qui s'attache au système respiratoire ou circulatoire éprouve des battements de cœur forts, précipités et même irréguliers. Les hypocondriaques qui se préoccupent de la tête accusent de la céphalalgie. La seconde période de la maladie est donc caractérisée par des troubles réels du côté des organes sur lesquels les malades portent spécialement leur attention. Enfin, dans la troisième période, sous l'influence du régime, des idées tristes, des inquiétudes, on voit des lésions organiques, comme des tubercules, des cancers, succéder aux troubles purement fonctionnels qui existaient primitivement. Il est assez rare, cependant, de voir les trois périodes se succéder régulièrement. La maladie s'arrête fréquemment à la première ou à la seconde; arrivés à ce degré, les hypocondriaques, plongés sans cesse dans la plus sombre mélancolie, sont maussades, inquiets, irascibles, dégoûtés de la vie; quelques-uns sont portés au suicide; cependant, malgré les souffrances qu'ils prétendent éprouver, la plupart d'entre eux présentent toutes les apparences d'une bonne santé. Ils ne discontinuent point de consulter les médecins et de redouter un danger qui est loin de les menacer. »

L'*hypocondrie* est une maladie essentiellement chronique, à longue durée. Dans un petit nombre de cas, où elle est traitée à temps et où l'influence des causes peut être entièrement détruite, la santé renaît promptement; souvent alors, en quelques jours, le malade recouvre une santé parfaite. Mais, lorsque l'*hypocondrie* a persisté pendant des mois ou des années, qu'elle est passée, pour ainsi dire, en habitude, elle peut durer fort longtemps, poursuivre le malade jusque dans un âge avancé. Lors même que les malades recouvrent la santé, ils conservent presque toujours un état nerveux qui les rend tous impressionnables et sujets à quelques accès d'*hypocondrie*, pour peu qu'ils s'écartent de leur régime habituel, qu'ils fassent un excès d'étude ou qu'ils éprouvent des émotions un peu fortes. (Georget.)

La guérison est la terminaison la plus fréquente de l'*hypocondrie;* dans les autres cas, cette affection n'est qu'un symptôme d'une lésion organique, de la curabilité de laquelle dépendra celle de l'*hypocondrie*.

Le *spleen*, ou maladie noire des Anglais, est le plus souvent une *hypocondrie :* mêmes désordres nerveux, chaleurs et douleurs de tête, chaleurs et douleurs d'entrailles, état habituel de tristesse, nullité de désirs, de volonté, d'intelligence, etc., d'où résultent le dégoût de la vie, la crainte de ne point guérir, le penchant au suicide, et, quelquefois, l'acte du suicide lui-même.

L'*hypocondrie* étant, dans l'immense majorité des cas, une affection morale, c'est uniquement à un traitement moral que le médecin devra avoir recours. On conseillera les distractions, les voyages, l'exercice, les promenades à cheval; on s'efforcera de donner au malade une occupation à laquelle il prenne intérêt. Rousseau raconte dans ses *Confessions* que, pendant son voyage de Paris à Montpellier, où il allait se faire guérir d'une maladie de cœur, il fut tellement distrait par les charmes de Mme de Larnage, qu'il oublia complétement qu'il était malade : il ne se souvint de ses maux, dit-il, qu'en entrant dans Montpellier. Le médecin, consulté par un hypocondriaque, doit faire semblant de ne pas douter de ses souffrances; il doit captiver sa confiance en le rassurant et en lui persuadant qu'il est atteint d'une affection qui pourrait devenir grave, mais dont l'art peut facilement triompher. Quelques médecins guérissent parfois des malades imaginaires en provoquant chez eux une affection légère, comme une éruption cutanée, une stomatite mercurielle, une cystite cantharidienne, etc.; mais ce sont des moyens auxquels on ne doit recourir qu'à la dernière extrémité. Les agents pharmaceutiques sont inutiles par eux-mêmes pour modifier l'état intellectuel; mais ils seront administrés dans le but de combattre les complications, les affections nerveuses ou organiques qui ont pu déterminer l'*hypocondrie*, et qui, le plus souvent, en sont les conséquences.

HYPOCOPHOSE s. f. (i-po-ko-fo-ze — du gr. *hupo*, sous; *kôphôsis*, surdité). Pathol. Dureté d'ouïe, surdité légère. ‖ On dit aussi HYPOCOPHOSIE.

HYPOCOPRE s. m. (i-po-ko-pre — du gr. *hupo*, sous; *kopros*, fumier). Entom. Syn. d'UROCOPRE, genre d'insectes.

HYPOCRANIEN, IENNE adj. (i-po-kra-niain, iè-ne — du gr. *hupo*, dessous, et de *crâne*). Anat. Situé sous le crâne.

HYPOCRAS s. m. (i-po-krass — Ménage prétend qu'il faut écrire *hippocras* et approuve la conjecture de ceux qui dérivent *hippocras* d'*Hippocrate*. D'autres étymologistes prétendent qu'il faut écrire *hypocras*, et que ce mot vient du grec *hupokraton*, du verbe *hupokerannumi*, qui signifie mélanger. Si on l'a nommé en latin *vinum Hippocraticum*, et de là en français *hippocras*, cela viendrait de la ressemblance qui existe entre le nom d'Hippocrate et le mot grec *hupokraton*. D'ailleurs, ceux qui ont dérivé le nom de ce breuvage du nom d'Hippocrate ont cru apparemment que, ce mélange pouvant être regardé comme une composition médicinale, rien ne convenait mieux que de lui donner le nom du prince de la médecine). Liqueur faite avec du vin, du sucre ou du miel, de la cannelle et quelques autres aromates.

— **Encycl.** L'*hypocras* était un des plus estimés parmi ces vins mélangés d'épices que l'on recherchait au moyen âge; on regardait alors comme une merveille d'avoir réuni la force du vin, la douceur du miel et le parfum des aromates.

Un vin léger et délicat était la base de l'*hypocras;* on se servait de vins blancs ou rouges indifféremment, ou même de vins étrangers, muscat, grenache, malvoisie, etc. En général, il s'obtenait par l'addition au vin de sucre, de cannelle, de girofle et de gingembre dans de certaines proportions. Il y avait aussi de l'*hypocras* ambré, framboisé, pour les délicats. L'une des plus anciennes recettes est celle que donne le vieux Taillevent, cuisinier célèbre du roi Charles VII : « Pour une pinte, dit-il, prenez trois treseaux (3 gros) de cinnamome fine et parée, un treseau de mesche, ou deux qui veut, demi-treseau de girofle, et de sucre fin six onces; et mettez en poudre, et la faut toute mettre dans un couloir avec le vin, et le pot dessous, et le passer quand il est coulé; et tant mieux est passé et mieux vaut, mais qu'il ne soit éventé. »

Cette recette est surannée. En voici une autre plus moderne : « Pour préparer l'*hypocras* des grands seigneurs, dit le docteur Pegge, prenez du gingembre, de l'anis et du sucre. Quant à l'*hypocras* du peuple, il se fait avec de la cannelle, du poivre et du miel clarifié. » Mais, de toutes ces liqueurs anciennes, la seule qui mérite un souvenir est l'infusion de suc d'orange de Séville avec le sucre, dans un vin léger.

L'*hypocras* se buvait à jeun, comme le prouvent les mémoires de Montluc; parlant de vin grec qu'il but le matin, il ajoute : « comme on boit l'*hypocras*. » On le servait aussi au commencement et à la fin du repas. Dans le premier cas, il était accompagné de pâtisseries sèches, et, dans le second, d'un pain particulier. Jusqu'à la fin du XVIIe siècle, on se servait de l'*hypocras* dans les festins. Il en est question dans la comédie des *Friands marquis* ou des *Coteaux*. Le vin aromatisé était un des présents que les villes offraient aux rois lorsqu'ils faisaient leur entrée solennelle. Jusqu'au commencement du XVIIIe siècle, il était d'usage que les apothicaires envoyassent de l'*hypocras* pour étrennes à leurs pratiques. Au jour de l'an, les échevins et le prévôt des marchands de Paris en offraient au roi. De son côté, le roi faisait des présents d'*hypocras* aux principaux seigneurs de la cour. Cet usage durait encore à la fin du XVIIIe siècle.

HYPOCRATÉRIFORME adj. (i-po-kra-té-ri-for-me — du gr. *hupokratêr*, soucoupe, et de *forme*). Bot. Se dit d'une corolle d'abord tubulée, puis brusquement dilatée en forme de soucoupe. ‖ On dit de même HYPOCRATÉRIMORPHE.

— s. f. pl. Classe du système de Tournefort, comprenant les plantes herbacées qui ont une corolle hypocratériforme.

HYPOCRISIE s. f. (i-po-kri-zî — lat. *hypocrisis*, qui vient du grec *hupokrisis*, signifiant rôle joué, et, figurément, hypocrisie, de *upokrinesthai*, jouer un personnage; de *upo*, sous, et *krinein*, juger). Vice par lequel on affecte à l'extérieur des sentiments louables qu'on n'a pas : *L'*HYPOCRISIE *est du moins un hommage que le vice rend à la vertu, en s'honorant même de ses apparences.* (Mass.) *Il y a dans l'*HYPOCRISIE *autant de folie que de vice : il est aussi facile d'être honnête que de le paraître.* (Mme de Staël.) *L'*HYPOCRISIE *fait l'éloge des mœurs; sous la Régence, on ne voyait pas d'hypocrites.* (De Lévis.) ‖ Hypocrites :

Tout est nu sur la terre, hormis l'*hypocrisie*.
A. DE MUSSET.

— **Encycl.** S'il était possible d'établir des degrés pour les vices, nous n'hésiterions pas à dire que l'*hypocrisie* est de tous le plus généralement et le plus justement détesté. Les autres peuvent, en effet, et jusqu'à un certain point, s'expliquer par l'entraînement de la passion; l'*hypocrisie*, elle, est au contraire raisonnée; c'est un acte méprisable et mauvais accompli de sang-froid dans un but intéressé. Les autres vices apparaissent par intervalles; l'*hypocrisie*, quand elle s'est emparée d'une âme, y règne à l'état permanent; c'est un mensonge continuel, d'autant plus odieux qu'en cherchant à nous rendre dupes de ses ruses et en y réussissant trop souvent, l'hypocrite peut nous amener à douter de tout, même de la vertu. « Les hypocrites, a dit Fénelon, ne se contentent pas d'être méchants comme le reste des impies; ils veulent encore passer pour bons, et font, par leur fausse vertu, que les hommes n'osent plus se fier à la véritable. »

Il serait curieux et instructif d'écrire l'histoire de l'*hypocrisie;* mais ne serait-ce pas refaire l'histoire du monde? Homère nous a parlé de la dissimulation d'Ulysse; Sophocle, dans son *Electre*, nous fait assister à la prière hypocrite de Clytemnestre, et il nous suffit d'entendre les vœux qu'elle prononce pour nous convaincre de la fausseté de son cœur. Lucien devait, plus que tout autre, détester et démasquer l'*hypocrisie* si directement opposée à sa nature ouverte et hardie. Quelle fine satire n'a-t-il pas dirigée contre ces prières que l'on adresse aux dieux et que l'on ne voudrait pas laisser entendre aux hommes! Perse a repris la même idée et l'a traduite en vers immortels. Voilà pour les anciens. Chez les modernes, Shakspeare, La Bruyère, Molière, J.-B. Rousseau, Voltaire, etc., etc., ont mis à nu cette plaie hideuse et, après Tartufe, il est difficile de trouver des traits nouveaux pour flétrir ce vice odieux.

Mais si l'*hypocrisie* est vieille comme le monde, elle n'a pas toujours affecté la même forme. Hypocrites de religion, hypocrites d'honneur, hypocrites de philanthropie, hypocrites de désintéressement, hypocrites politiques, autant de variétés diverses que nous passerions en revue, si les limites de cet article nous le permettaient.

Toutes les religions ont poussé à l'*hypocrisie*, et si ce vice se présente moins souvent dans les siècles qui ont précédé l'ère chrétienne, c'est que, à ces époques, ne pouvait pas être hypocrite qui voulait. Alors, en effet, il ne suffisait pas d'entrer souvent dans les temples et d'y faire de nombreuses stations; il fallait couvrir de présents les autels et les statues des dieux. Les usages de la religion nouvelle ont mis l'*hypocrisie* à la portée de tout le monde. Si le christianisme n'a pas absolument supprimé les offrandes, il en a du moins restreint la pratique, et c'est surtout par une grande assiduité aux saints lieux, par une attitude recueillie, par un air de contrition et de pénitence que l'on trahit sa foi et son zèle pour la religion. Aussi les hypocrites ont-ils pullulé dans nos églises. Les pharisiens, que le Christ appelait des *sépulcres blanchis*, ne sont pas seulement dans la synagogue. Dès les premiers temps du christianisme, les faux dévots apparaissent. Il y en a parmi les fidèles, il y en a parmi les pontifes et les docteurs. Au moyen âge, ils remplissent les couvents. Aussi que de satires, que de portraits hardis de l'*hypocrisie!* Qu'est-ce que ce *Renard*, le héros de si nombreux romans traduits en toutes les langues, sinon la personnification de ce vice détesté? Qu'est-ce surtout que *Faux-Semblant* dans le roman de la Rose, sinon le véritable aïeul de Tartufe?

Si l'habit ne fait pas l'ermite,

avait dit Rutebeuf à propos de son *Pharisien*,

La robe ne fait pas le moine,

dit Jean de Meung en introduisant sur la scène Dame *Contrainte-Abstinence* et *Faux-Semblant*. Déjà Guillaume de Lorris nous avait montré l'image de *Papelardie* sur les murs du château de Déduyt :

En sa main un psautier tenoit,
Et sachez que moult pensoit
De faire à Dieu prières feinctes
Et d'appeler et saints et sainctes,
Et si avait vestu la haire.

Les apparences sont belles! voyez le fond :

Elle semble saincte créature,
Mais sous le ciel n'a male aventure
Qu' ele ne pense dans son cœur.

Jean de Meung achève cette esquisse : il ne se contente pas de railler les hypocrites, il les hait et veut les rendre odieux. Aussi quels vers énergiques il a tracés contre eux! vers qui alors restaient gravés dans toutes les mémoires, et qui furent aussi populaires pendant longtemps que ceux de Molière plus tard. Citons quelques-uns de ces beaux morceaux, trop peu connus, si dignes de l'être :

J'entends les faux religieux,
Les felons, les malicieux
Qui l'habit en veulent vestir,
Mais lor cœur ne veulent mestir (*corriger*);
Qui mondaines honneurs convoitent,
Et les grand besoignes exploitent,
Et vont chaçant les grand pitances
Et pourchaçant les accointances
Des puissants hommes, et les suivent,
Et se font povre, et si se vivent
De bons morciaus délicieux,
Et boivent des vins précieux.

Et pourtant la foule les admire et les plaint :

Tant est forte la décevance!
Les œuvres regarder devez,
Si vous n'avez les yeux crevez.

Faux-Semblant est si habile à jouer le saint, qu'il peut à peine convaincre ses complices de son *hypocrisie* :

Tu sembles estre un sainct ermite.
— C'est voir, mais je suis hypocrite;
Dehors semblons agniaus pitables (*compatissants*),
Dedans sommes leus (*loups*) ravissables!

On ne saurait trouver une plus saisissante peinture de l'*hypocrisie*. Le roman de la Rose abonde en traits analogues.

Nous n'avons pas besoin de rappeler à nos lecteurs de quelle façon Molière a stigmatisé,

dans le *Tartufe*, l'*hypocrisie* de religion. Malheureusement, la vérité si énergique de ce tableau ne put empêcher le roi qui l'avait laissé représenter de devenir, lui aussi, sinon un hypocrite, du moins le jouet des hypocrites. Au temps de Mme de Maintenon, l'*hypocrisie* dévote était, en effet, le meilleur moyen de faire son chemin à la cour. Peu de milieux sont d'ailleurs plus sympathiques à l'*hypocrisie* que les palais.

Louis XV à peine arrivé à sa majorité fit son premier acte de roi en congédiant le duc de Bourbon, premier ministre. Au moment de partir pour la chasse, il aborda le duc, s'entretint familièrement avec lui, l'invita même à souper à sa table, et cependant il venait de signer à l'instant l'ordre qui exilait le cardinal et le dépouillait de ses titres. « C'était là, ajoute M. V. Barrière, plus que de la dissimulation, c'était de l'*hypocrisie*. »

Cromwell avait un chapelain, homme hardi, ambitieux et capable de tout entreprendre pour s'élever. On le nommait Jérôme Whitrite. Soit amour, soit politique, ce favori osa aspirer à la main de Françoise, fille cadette de Cromwell. Il était jeune, bien fait, éloquent, et l'étroite intelligence de ces deux amants n'échappa pas aux regards curieux du Protecteur. Il renferme cependant sa colère; il n'ose éclater encore sur des soupçons qui paraissent légers. Un jour on vint lui dire que Jérôme Whitrite est chez sa maîtresse; il y courut, plein de rage, et trouva le chapelain aux genoux de Françoise, la bouche collée sur sa main. Sans doute Cromwell allait envoyer le téméraire au supplice, mais l'amant audacieux ne se déconcerte pas : « O Cromwell, s'écrie-t-il, vous, le génie tutélaire de la Grande-Bretagne, daignez vous joindre à moi, et fléchissez, s'il se peut, la princesse votre fille. Je suis à ses genoux, et j'ai juré de ne pas me lever qu'elle ne m'ait accordé miss M***, sa jeune suivante, que je demande en mariage. » Cromwell fut certainement surpris du discours de son chapelain; mais il connaissait trop parfaitement tous les ressorts de la fourberie pour en être la dupe. Il feignit de le croire, et ordonna sur-le-champ à sa fille de ne plus s'opposer aux vœux de Whitrite. Un ministre fut mandé, on fit venir miss M***, et le mariage fut célébré sous les yeux du Protecteur.

Nous signalerons, à ceux qui voudraient étudier certains types d'*hypocrisie*, avant tout le Tartufe, puis les curieuses maximes de Machiavel dans le *Prince*, la belle scène du *Prie-Dieu* dans l'*Hamlet* de Shakspeare, le portrait d'*Onuphre* dans La Bruyère, *Arsinoé* dans le *Misanthrope* de Molière, la peinture de l'*Hypocrisie* dans le *Lutrin* de Boileau, dans la *Henriade* de Voltaire, le *Louis XI* de Casimir Delavigne. On trouverait encore bien des types d'*hypocrisie* dans les romans de Balzac et dans ceux de Charles Dickens, en particulier dans les *Temps difficiles*, où figurent quelques piétistes anglais, dignes petits-fils de Faux-Semblant et de Tartufe.

Que d'hypocrites partout !

Et dire, cependant, qu'il est aussi facile d'être honnête homme que de chercher à le paraître !

Terminons par cette petite fable du poëte Roye :

Un libertin vieilli dans le métier,
Modèle, organe et ministre du vice,
A sa fortune ouvre un nouveau sentier :
Plus haut qu'un chantre il récite l'office
Depuis le chœur jusques au bénitier ;
Il est en jour, on le voit tout entier
S'évertuant à ce saint exercice.
Satan lui dit : « Quittes-tu mon service,
O mon féal ? Quel changement falot !
Les tristes soins que ceux dont tu t'occupes ! »
L'homme sourit : « Le diable n'est pas sot,
Dit-il à part ; s'il me prend pour dévot,
J'aurai beau jeu pour faire d'autres dupes. »

HYPOCRITE adj. (i-po-kri-te — rad. *hypocrisie*). Infecté d'hypocrisie; se donnant l'apparence de sentiments louables qu'il n'a pas : *J'appelle* HYPOCRITE *quiconque, sous de spécieuses apparences, a le secret de cacher les désordres d'une vie criminelle.* (Bourdal.) ‖ Faux, déguisé, affecté, en parlant des sentiments, des paroles, des actions : *Une douceur* HYPOCRITE. *Un langage* HYPOCRITE. *Des serments* HYPOCRITES. *La ruse* HYPOCRITE *aigrit toujours les peuples.* (Lamenn.)

— Substantiv. : Personne hypocrite : *La force ne peut jamais persuader les hommes ; elle ne fait que des* HYPOCRITES. (Fén.) *Voulez-vous faire des impies et des* HYPOCRITES *? montrez-vous fanatiques et intolérants.* (Chateaub.) *La vertu est moins difficile à pratiquer que le rôle d'*HYPOCRITE *à soutenir.* (Petit-Senn.)

L'hypocrite sourit, l'énergumène aboie.
VOLTAIRE.

La fortune a son prix ; l'imprudent en abuse,
L'hypocrite en médit et l'honnête homme en use
DELILLE.

— **Syn. Hypocrite, béat, bigot, etc.** V. BÉAT.

Hypocrite (L'), comédie en quatre actes, en prose, de P. Arétin. La mauvaise renommée qu'ont faite à ce fameux écrivain sa vénalité, sa corruption et, par-dessus tout, ses livres licencieux, est cause que l'on détourne assez volontiers le regard de ses productions les plus originales et les moins répréhensibles. Son théâtre mérite pourtant d'être étudié; il y a généralement trop d'imbroglio, un décousu d'action invraisemblable; mais les peintures sont gaies, véritablement comiques, et le dialogue est presque toujours d'une singulière vivacité. Il ne serait pas impossible que Molière, qui connaissait si bien le théâtre italien, eût lu cet *Hypocrite* et en eût tiré le germe du *Tartufe*. C'est le même personnage, et presque aussi bien posé, dès les premières scènes, dans l'Arétin que dans Molière. « Va dire à messer Ipocrito que je voudrais lui dire quatre paroles, » dit le maître de la maison à son valet. « Je ne le connais pas. — Celui qui parle si bas, d'une manière si posée. — Je ne le vois pas. — Toujours accroché à quelque prêtre, à quelque moine. — Je le pêche ! — Avec un manteau étroit, pelé, attaché par devant. — Un long, maigre ? — Oui, oui, oui ! — Le visage fixé par terre et le bréviaire sous le bras ? — Tu le tiens ! — Où le trouverai-je ? — A l'église ou dans les librairies. » Ce plat personnage est moins odieux que le Tartufe; ce n'est qu'un intrigant de bas étage, il ne vise pas à chasser le maître de chez lui, il songe seulement à y dîner; il convoite bien un peu la femme, et relève ses yeux ternes quand paraissent les filles, mais il se contente de leur servir d'entremetteur avec les galants. L'Arétin l'a fait accueillir dans une maison où il y a cinq filles à marier et cinq intrigues amoureuses; pour comble, le père a un frère, un Sosie, qui est la cause de méprises continuelles. Dans cet imbroglio invraisemblable, il n'y avait plus de place pour approfondir une situation, creuser un caractère; aussi son hypocrite n'est-il qu'esquissé. Mais il est très-vrai, très-réussi et a dû être copié sur le vif. Du temps de l'Arétin, ces parasites en soutane étaient une des plaies de la société romaine.

L'*Hypocrite* n'a pas été traduit en français.

Hypocrite (L') [*la Mogigata*], comédie en trois actes, en vers, de don L.-F. de Moratin (1775). Ecrivain, auteur érudit des *Origines du théâtre espagnol*, Moratin s'est essayé à la scène et a laissé deux pièces restées classiques : *El si de las niñas* et *la Mogigata*. Cette dernière est très-recommandable au point de vue du style et de la conception. C'est une tentative, renouvelée plus tard chez nous par Mme de Girardin, dans *Lady Tartufe*, de lutter avec Molière, en déplaçant l'action et en changeant de sexe le héros. L'imitation n'est réelle que dans une seule scène, et Moratin est bien loin d'avoir voulu donner à son héroïne la profonde scélératesse de Tartufe. Son hypocrite, dona Clara, est tout simplement une jeune fille que son père a eu le tort d'élever d'une façon trop rigide en lui faisant toujours les gros yeux; pour se cacher, elle a pris le voile de la dévotion; pour qu'on ne lui imposât pas un mari, elle a déclaré se vouer au cloître. Sa noirceur se borne à jeûner devant son père et à se réconforter en cachette avec les pots de confiture de l'office. Elle dit son chapelet, fait des neuvaines, ce qui ne l'empêche pas de montrer ses doux yeux à la fenêtre. Tout employée au service de Dieu, elle s'affranchit ainsi des soins du ménage, de la couture, des mille travaux des femmes; sa vie austère et contemplative ne lui permet pas de s'abaisser aux choses de la terre. Mais un don Benitos lui donne en cachette des livres, qui ne sont pas des livres d'heures, et il irait même peut-être plus loin si Clara n'éprouvait le désir d'enlever à sa cousine un amoureux qu'elle a et qui lui est fiancé. Son petit manége réussit; toute sucrée qu'elle est, elle donne des rendez-vous au clair de lune, tout en assaisonnant ses galanteries de paroles dévotes et mielleuses. Surprise en flagrant délit, elle profite de l'arrivée de sa cousine, qui survient, pour faire retomber sur elle la présence du galant. C'est le procédé de Tartufe devant Orgon :

Oui, mon frère, je suis un pécheur, un coupable !

Le dénoûment n'est pas excellent, car l'hypocrite finit par gagner un mari à ce double jeu. La *Mogigata* s'est maintenue au théâtre.

HYPOCRITEMENT adv. (i-po-kri-te-man — rad. *hypocrite*). D'une façon hypocrite : *C'est toujours quand les femmes ont quelque pensée importante qu'elles disent* HYPOCRITEMENT : *Je n'ai rien.* (Balz.)

HYPOCYCLOÏDAL, ALE adj. (i-po-si-klo-i-dal, a-le — du gr. *hypo*, dessous, et de *cycloïdal*). Mécan. Se dit d'un mode d'engrenage dans lequel une roue roule à l'intérieur d'une roue plus grande : *Engrenage* HYPOCYCLOÏDAL.

HYPOCYCLOÏDE s. f. (i-po-si-klo-i-de — du gr. *hupo*, sous, et de *cycloïde*). Géom. Nom d'une courbe transcendante.

HYPOCYPTE s. m. (i-po-si-pte — du gr. *hupo*, sous; *kuptos*, courbé). Entom. Genre d'insectes pentamères, de la famille des brachélytres, comprenant cinq espèces qui habitent l'Europe.

HYPOCYRTE s. m. (i-po-sir-te — du gr. *hupo*, en dessous; *kurtos*, courbé). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des gesnériacées, comprenant plusieurs espèces qui habitent les régions chaudes de l'Amérique.

HYPOCYSTE s. m. (i-po-si-ste). Bot. V. HYPOCISTE.

HYPOCYSTOTOMIE s. f. (i-po-si-sto-to-mî — du gr. *hupo*, dessous; *kustos*, kyste; *tomê*, section). Chir. Taille périnéale pour l'extraction de la pierre.

HYPODERMATOMIE s. f. (i-po-dèr-ma-to-mî — du gr. *hupo*, sous; *derma*, peau; *tomê*, section). Chir. Incision sous-cutanée.

HYPODERME s. m. (i-po-dèr-me — du gr. *hupo*, sous; *derma*, peau). Mamm. Genre de cheiroptères, du groupe des roussettes, comprenant une seule espèce, qui habite l'île de Timor.

— s. f. Entom. Genre d'insectes diptères brachocères, de la tribu des œstrides, formé aux dépens des œstres, et comprenant deux espèces, dont l'une se trouve en Europe et l'autre dans le nord de l'Afrique.

— **Encycl.** Entom. Sous leur forme définitive, les *hypodermes* ont une longueur de $0^m,008$ à $0^m,012$. Elles sont noires, avec des poils d'un jaune clair. Le thorax présente à sa partie postérieure cinq lignes longitudinales de poils noirs. La partie moyenne de l'abdomen est également couverte de poils noirs. Comme les œstres, les *hypodermes* ne prennent, dans cet état, aucune espèce de nourriture; l'accouplement pour les deux sexes et la ponte pour les femelles sont les seules fonctions qu'ils aient à remplir. Les femelles attachent leurs œufs aux poils qui recouvrent les cuisses et les épaules des animaux. C'est aux veaux et aux jeunes vaches qu'elles s'attaquent de préférence; mais elles se contentent, au besoin, des autres animaux, et, dans certains cas, elles ne dédaignent pas l'homme lui-même. Il est à remarquer que les troupeaux qui paissent dans les bois sont presque seuls en butte aux attaques de ces mouches; ceux qui vivent dans les prairies ont rarement à en souffrir. Aussitôt après l'éclosion, les larves s'enfoncent sous la peau, où elles deviennent la cause d'une tumeur purulente. Après s'être nourries quelque temps aux dépens de l'animal, elles abandonnent cette retraite et s'enfoncent dans la terre pour y opérer leurs métamorphoses.

HYPODERMIQUE adj. (i-po-dèr-mi-ke — du gr. *hupo*, au-dessous; *derma*, peau). Méd. Se dit d'une méthode qui consiste à faire absorber les médicaments par le tissu cellulaire sous-cutané.

— **Encycl.** Jusqu'à ces dernières années, voici comment on appliquait la méthode *hypodermique*. Sur le point où l'on voulait faire absorber tel ou tel médicament, on appliquait un petit vésicatoire du diamètre d'une pièce de 2 à 5 francs. Une fois l'épiderme soulevé, on le coupe, on le relève, et, sur le derme mis à nu, on verse la poudre, puis on rabaisse l'épiderme et on panse. Tant que le derme est à vif c'est-à-dire pendant deux ou trois jours, l'absorption peut se faire. Depuis quelques années, on a appliqué un procédé plus actif encore et plus instantané, celui des injections sous-cutanées. On fait dissoudre le médicament dans de l'eau, on introduit sous le derme, dans l'épaisseur du derme, un petit trocart filiforme, sur lequel on visse une petite seringue exactement graduée, puis on injecte quelques gouttes du médicament. Ce mode d'absorption est de beaucoup le plus actif, beaucoup plus actif que par l'estomac. Des individus qui supportent par l'estomac plusieurs centigrammes de chlorhydrate de morphine tombent sans connaissance pour 2 centigrammes qui leur auront été injectés. Quelques gouttes d'atropine produisent instantanément les phénomènes de l'empoisonnement par la belladone. On a injecté de la sorte de la morphine, de l'atropine, du sulfate de quinine, du curare contre l'hydrophobie, etc.

HYPODERMOTHÉRAPIE s. f. (i-po-dèr-mo-té-ra-pî — du gr. *hupo*, sous; *derma*, derme; *therapeuô*, je traite). Méd. Traitement par la méthode hypodermique.

HYPODÉSIS s. m. (i-po-dé-ziss — du gr. *hupodesis*, chausse). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des sternoxes, tribu des élatérides, dont l'espèce type habite le Mexique.

HYPODIAZEUXIS s. f. (i-po-di-a-zeuk-siss — gr. *hupodiazeuxis*; de *hupo*, dessous; *dia*, à travers; *zeuxis*, lien). Mus. anc. Intervalle de quinte entre le premier et le troisième tétracorde.

HYPODORIEN adj. m. (i-po-do-riain — du gr. *hupo*, sous, et de *dorien*). Mus. anc. Se disait du mode plagal du mode dorien : *Mode* HYPO-DORIEN.

— **Encycl.** Le mode *hypodorien* est le plus grave de tous les modes de l'ancienne musique grecque. Euclide dit que c'est le plus élevé; mais, pour comprendre le vrai sens de cette expression, il faut se rappeler que les mots aigu et grave n'avaient pas le sens que nous donnons aux mots haut et bas. Le mode *hypodorien* a sa fondamentale une quarte au-dessous de celle du mode dorien. Il fut inventé, dit-on, par Philoxène; ce mode est affectueux, mais gai, alliant la douceur à la majesté. Il faut remarquer, dit Rousseau, que l'*hypodorien* était le seul mode qu'on exécutât dans toute son étendue : à mesure que les autres s'élevaient, on en retranchait des sons à l'aigu pour ne pas excéder la portée de la voix. Cette observation sert à l'intelligence de quelques passages des anciens, par lesquels ils semblent dire que les modes les plus graves avaient un chant plus aigu; ce qui était vrai, en ce que ces chants s'élevaient davantage au-dessus de la tonique. Pour n'avoir pas connu cela, le Doni s'est furieusement embarrassé dans ces apparentes contradictions. Enfin Ptolémée renfermait tous les modes dans l'espace d'une octave, dont le mode dorien faisait comme le centre, en sorte que le mixolydien était une quarte au-dessus, et l'*hypodorien* une quarte au-dessous; le phrygien, une quinte au-dessus de l'*hypodorien*; l'hypophrygien une quarte au-dessous du phrygien; et le lydien une quinte au-dessus de l'hypophrygien : d'où il résulte qu'à compter de l'*hypodorien*, qui est le mode le plus bas, il y avait, jusqu'à l'hypophrygien, l'intervalle d'un ton; de l'hypophrygien à l'hypolydien, un autre ton; de l'hypolydien au dorien, un demi-ton; de celui-ci au mode phrygien, un ton; du phrygien au lydien, encore un ton; et du lydien au mixolydien, un demi-ton.

HYPOÉOLIEN adj. m. (i-po-é-o-liain — du gr. *hupo*, sous, et de *éolien*). Mus. anc. Se disait d'un mode d'une quarte au-dessous de l'éolien.

HYPŒSTE s. m. (i-pè-ste — du gr. *hupo*, sous; *estos*, placé). Bot. Genre de plantes de la famille des acanthacées, tribu des dicliptérées, comprenant plusieurs espèces qui croissent dans l'Asie tropicale.

HYPOESTHÉSIE s. f. (i-po-è-sté-zî — du gr. *hupo*, dessous; *aisthêsis*, sensibilité). Physiol. Diminution de la sensibilité.

HYPOGALA s. m. (i-po-ga-la — du gr. *hupo*, sous; *gala*, lait). Méd. Amas d'un liquide blanc laiteux dans les chambres de l'œil.

HYPOGALLIQUE adj. (i-po-gal-li-ke — du gr. *hupo*, sous, et de *gallique*). Chim. Se dit d'un acide qui se produit lorsqu'on traite l'acide hémipinique par l'acide iodhydrique.

— **Encycl.** L'acide *hypogallique* répond à la formule $C^7H^6O^4$. Il est par conséquent intermédiaire par sa composition entre les acides salicylique $C^7H^6O^3$ et gallique $C^7H^6O^5$. Pour le préparer, on soumet l'acide hémipinique à l'action de l'acide iodhydrique concentré. Il se forme de l'iodure de méthyle et de l'anhydride carbonique en même temps que de l'acide hypogallique. L'équation suivante rend compte de cette réaction :

$$\underset{\text{Acide hémipinique.}}{C^{10}H^{10}O^6} + \underset{\text{Acide iodhydrique.}}{2HI} = \underset{\text{Anhydride carbonique.}}{CO^2} + \underset{\text{Iodure de méthyle.}}{2CH^3I} + \underset{\text{Acide hypogallique.}}{C^7H^6O^4}$$

— I. PROPRIÉTÉS. L'acide *hypogallique* pur est peu soluble dans l'eau froide, mais très-soluble dans l'eau chaude, l'alcool et l'éther; ses solutions rougissent fortement le tournesol. Il se sépare, par le refroidissement de sa solution aqueuse, en petits cristaux prismatiques groupés sous forme d'étoiles et renfermant une molécule et demie d'eau de cristallisation qu'ils perdent à 100°. L'acide *hypogallique* fond à 180° environ, mais commence à se décomposer même au-dessous de cette température, ce qui fait qu'on ne peut pas déterminer son point de fusion avec exactitude.

L'acide *hypogallique* brunit lorsqu'on le chauffe à l'air un peu au-dessous de 100°. Cette transformation est bien plus rapide encore lorsqu'on évapore ses dissolutions neutres ou alcalines. L'azotate d'argent ammoniacal est immédiatement réduit, même à froid, par l'acide *hypogallique*, avec séparation d'argent métallique. Le sulfate de cuivre additionné d'un peu de potasse rend sa solution vert jaunâtre, et y détermine un précipité jaune orangé lorsqu'on chauffe. Un mélange de sesquichlorure de fer et de cyanoferride potassique y fait naître un précipité bleu immédiat, qui tient à la réduction du persel de fer par l'acide *hypogallique*. Le sublimé corrosif chauffé avec une dissolution d'acide *hypogallique* est réduit à l'état de calomel, qui se précipite. Le sesquichlorure de fer seul prend une teinte indigo foncé sous l'influence de cet acide. Cette teinte passe ensuite au violet lorsqu'on ajoute au mélange une quantité très-faible d'ammoniaque, et au rouge de sang si la proportion d'ammoniaque ajoutée est considérable, sans qu'aucun précipité se produise, à moins que la proportion de chlorure ferrique n'ait été trop forte. Cette coloration disparaît sous l'influence des acides énergiques, mais reparaît lorsqu'on neutralise ces derniers au moyen d'un alcali, et même en partie par la seule addition de l'eau. Les solutions d'acide *hypogallique* brunissent rapidement à l'air sous l'influence des alcalis. La teinte devient rapidement très-foncée. Avec un mélange d'ammoniaque et de chlorure de baryum ou de calcium, il donne un précipité floconneux d'un blanc brunâtre; et avec l'acétate de plomb, un précipité jaune pâle.

— II. RÉACTIONS. Sous l'influence de la chaleur, l'acide *hypogallique* se décompose; il se dégage de l'anhydride carbonique, et, dans le col de la cornue, il se condense une substance cristalline incolore. La décomposition commence vers 170° et marche rapidement à 200°. Le produit cristallin brut fond aux environs de 90°, se dissout facilement dans l'eau et cristallise en aiguilles lorsqu'on évapore sa solution. L'acide azotique, même étendu, l'attaque rapidement en donnant une liqueur d'un brun rouge; le sesquichlorure de fer y fait naître un précipité noir bleuâtre amorphe, et l'acétate de plomb y détermine la formation d'un précipité blanc ou blanc jaunâtre, soluble dans un excès d'acide acétique. Exposé à l'air en présence des alcalis, ce produit prend une couleur foncée. On n'a pas obtenu d'ailleurs cette substance en quantité suffisante pour l'analyser et en déterminer la formule.

— III. ISOMÈRES DE L'ACIDE HYPOGALLIQUE. On connaît trois acides qui présentent la même composition que l'acide *hypogallique*, et qui se rapprochent beaucoup de ce dernier corps par leurs principales propriétés. Ce sont : l'acide carbohydroquinonique, l'acide protocatéchique, et l'acide oxysalicylique. D'après la description que leurs auteurs en ont donnée, ces divers acides ont à peu près la même solubilité dans l'eau, l'alcool et l'éther que l'acide *hypogallique* ; comme lui, ils prennent une coloration foncée sous l'influence des plus petites quantités de chlorure ferrique; comme lui, ils réduisent l'azotate d'argent, brunissent lorsqu'on expose à l'air leurs solutions alcalines; précipitent en jaune pâle l'acétate de plomb, et se décomposent à une température élevée en dégageant de l'anhydride carbonique et en donnant naissance à un produit solide, l'acide oxyphénique ou l'hydroquinone. Cependant ces quatre acides diffèrent tous les uns des autres. Voici les principales différences que l'on observe entre eux. L'acide *hypogallique* cristallise avec une molécule et demie d'eau, l'acide carbohydroquinonique et l'acide protocatéchique avec une molécule, et l'acide oxysalicylique cristallise anhydre; l'acide *hypogallique* et l'acide oxysalicylique colorent en bleu foncé le perchlorure de fer, tandis que les deux autres lui communiquent une teinte verte; l'acide *hypogallique* réduit immédiatement à froid l'azotate d'argent; l'acide carbohydroquinonique le réduit très-peu à froid et très-facilement à chaud; l'acide oxysalicylique ne le réduit pas du tout à froid, mais le réduit complètement à la température de l'ébullition. L'acide carbohydroquinonique précipite de l'oxyde cuivreux d'une solution chaude de tartrate cupropotassique avec excès de potasse, tandis que l'acide protocatéchique ne réduit pas une semblable solution. L'acide *hypogallique* précipite immédiatement le chlorure de baryum ammoniacal; l'acide protocatéchique ne précipite ce réactif qu'après addition d'alcool.

Ces différences tiennent-elles vraiment à une isomérie des quatre acides dont nous parlons, ou dépendent-elles d'impuretés variables suivant le mode de précipitation? C'est là une question que leur grande analogie suggère naturellement à l'esprit, mais à laquelle il ne sera possible de répondre que par de nouvelles recherches.

HYPOGASTRE s. m. (i-po-ga-stre — du gr. *hupo*, sous; *gastêr*, ventre). Anat. Partie inférieure de l'abdomen, située entre les fosses iliaques placées latéralement.

— Bot. Stipule des jungermannes.

HYPOGASTRIQUE adj. (i-po-ga-stri-ke — rad. *hypogastre*). Anat. et méd. Qui appartient à l'hypogastre : *Région* HYPOGASTRIQUE. *Douleurs* HYPOGASTRIQUES. ‖ Qui se place à l'hypogastre : *Ceinture* HYPOGASTRIQUE.

— **Encycl.** On connaît l'artère *hypogastrique*, qui se distribue aux divers organes de la région abdominale inférieure; la veine *hypogastrique;* le plexus *hypogastrique*, formé par les nerfs sacrés et les branches du plexus mésentérique inférieur du grand sympathique; la région *hypogastrique*, dont la partie moyenne est, à proprement parler, l'hypogastre, et les parties latérales, les régions iliaques; enfin, on dit la taille *hypogastrique*, opération qui a pour but d'extraire de la vessie, par le milieu de la région *hypogastrique*, les calculs trop volumineux qu'on ne pourrait enlever par le périnée.

HYPOGASTROCÈLE s. f. (i-po-ga-stro-sè-le — de *hypogastre*, et du gr. *kêlê*, tumeur). Chir. Hernie développée dans la région hypogastrique.

HYPOGASTRODIDYME s. m. (i-po-ga-stro-di-di-me — de *hypogastre*, et du gr. *didumos*, jumeau). Tératol. Monstre double, dont les deux sujets sont soudés par l'hypogastre.

HYPOGASTRURE s. f. (i-po-ga-stru-re — du gr. *hupo*, sous; *gastêr*, ventre; *oura*, queue). Entom. Syn. d'ACHORUTE.

HYPOGÉ, ÉE adj. (i-po-gé — du gr. *hupo*, sous; *gê*, terre). Bot. Se dit des cotylédons qui restent sous la terre lors de la germination. ‖ Se dit aussi des plantes, telles que l'arachide, dont les fruits s'enfoncent dans le sol pour achever leur maturité.

— Moll. Se dit des mollusques qui s'enfoncent dans le sol ou dans les pierres, tels que les solens, les pholades, les pandores, etc.

HYPOGÉATE s. m. (i-po-jé-a-te). Chim. Sel produit par la combinaison de l'acide hypogéique avec une base.

HYPOGÉE s. m. (i-po-jé — du gr. *hupo*, sous; *gê*, terre). Antiq. Souterrain, et particulièrement excavation souterraine servant de sépulture : *Les nécropoles et les syringes étendent sous les temples leurs corridors et leurs chambres bariolés, qu'habite un peuple de momies, tandis qu'en haut règne sur des vivants, non moins morts que ceux des* HYPOGÉES, *un prêtre plus que roi et presque Dieu.* (Th. Gautier.)

— **Encycl.** Hist. Vitruve, conformément à l'étymologie grecque, appelle *hypogées* toutes les parties des édifices construites au-dessous du niveau du sol. Les excavations pratiquées pour l'exploitation des carrières sont également des *hypogées;* enfin, le même terme s'applique aux sépultures souterraines.

On divise les *hypogées* en deux classes, suivant qu'ils étaient creusés dans le sol sans indication apparente, ou qu'ils étaient surmontés d'une construction funéraire. Les *hypogées* de la première classe ont naturellement échappé en plus grand nombre à l'action destructive du temps et de la main des hommes; c'étaient pour la plupart, et particulièrement chez les Grecs, de véritables cercueils souterrains creusés à d'assez grandes profondeurs, et souvent superposés les uns au-dessus des autres. Les beaux vases peints en terre cuite, très-improprement appelés étrusques, et qui sont presque tous des œuvres grecques, ont été trouvés dans des *hypogées* que l'on a découverts à Egine, dans l'Etrurie, dans la Sicile et dans la Grande-Grèce.

Quatre nations surtout construisirent pour leurs morts des *hypogées* remarquables, dont un certain nombre subsistent encore : ce sont les Egyptiens, les Etrusques, les Grecs et les Romains; mais les monuments des deux premières sont de beaucoup supérieurs aux autres. Selon Quatremère de Quincy, les Egyptiens auraient les premiers utilisé les chambres innombrables et vides de leurs carrières abandonnées, pour y déposer les cercueils de leurs momies. A Bab-el-Molouk, dans la vallée de Thèbes, où sont les tombeaux des rois, s'étendent, sous les montagnes de la Thébaïde, d'immenses *hypogées*. Th. Gautier, dans le chapitre préliminaire du *Roman de la momie*, a décrit, avec sa précision ordinaire et avec une érudition puisée aux meilleures sources, un de ces merveilleux *hypogées*, dont les couloirs, aux parois peintes et hérissées de hiéroglyphes, circulent en labyrinthes interminables jusqu'à la chambre mortuaire, véritable centre du monument, où était déposé le cercueil.

Après les Egyptiens, les Etrusques sont ceux qui ont construit le plus d'*hypogées*. Autour des cités de la Campanie, on a découvert des sépultures, véritables *hypogées*, où des sarcophages, formés de grandes dalles, se trouvent rangés à plusieurs étages les uns sur les autres. Les *hypogées* étrusques de Tarquinia ont été longtemps célèbres par leur magnificence. Toute la montagne où se trouvait située Tarquinia est criblée de tombeaux creusés dans différentes directions. En quelques endroits, le roc est coupé en tranchées et galeries découvertes. Sur les faces perpendiculaires des deux côtés, sont des portes plus ou moins ornées qui conduisent aux tombes excavées dans le roc vif. Ailleurs, les tombes sont à une profondeur considérable au-dessous de la surface du terrain, et l'on y descend par des gradins taillés dans le roc. Plusieurs de ces *hypogées* sont semblables à ceux de l'Egypte, contenant nombre de chambres et de couloirs disposés en labyrinthe. Les cercueils qu'on déposait dans ces *hypogées* étaient faits de deux façons, les uns d'un seul bloc et rectangulaires, ou bien ayant un couvercle en forme de toit; les autres formés de plusieurs pierres assemblées.

Dans presque toutes les villes étrusques on a retrouvé des sépultures de cette nature, et c'est là un fait assez ordinaire, car tout ce sol antique recouvre des tombeaux. Mais c'est à Volterra, à Chiusi, à Tarquinie, à Vulci et à Ceræ, que sont en grand nombre les plus remarquables de ces monuments souterrains. On en a trouvé aussi à Gubio, dans l'Ombrie, à Sienne, à Toscanella (l'ancienne Tuscania), à Castel d'Arezzo et à Noschia, situées entre Viterbe et la mer. Le prince de Canino, Lucien Bonaparte, fit faire des fouilles sur ses propriétés et trouva une immense quantité de vases peints, d'ustensiles et d'objets d'art, aujourd'hui dispersés dans les musées de Munich, de Berlin, de Londres et de Rome.

Il y a peu de grandes villes antiques qui ne présentent, sous des formes plus ou moins variées, de remarquables *hypogées*. De ce nombre sont les catacombes d'Agrigente, de Syracuse, de Naples. Les Romains et les Grecs n'eurent que quelques *hypogées*. Les Romains construisaient quelquefois sous terre des chambres ou salles plus ou moins vastes, dont les murs étaient creusés de niches destinées à recevoir les urnes funéraires; la plupart du temps, ces salles étaient situées au rez-de-chaussée; on les appelait *conditoria* ou *columbaria*. Ce n'étaient donc pas, à proprement parler, des *hypogées*. Quant aux Grecs, lorsqu'ils substituèrent à leur habitude de brûler les morts celle de les inhumer, ils construisirent soit des mausolées, soit des *hypogées*. C'est dans un *hypogée* que Pétrone a placé la scène du conte connu sous le nom de la *Matrone d'Ephèse*, imité si spirituellement par La Fontaine. Le récit laisse deviner à ce monument des proportions assez vastes, puisque la matrone, sa suivante et le séduisant soldat qui console la veuve inconsolable y passent plusieurs jours et plusieurs nuits ensemble, sans compter le défunt, qui si peu gênant qu'il fût, devait cependant tenir un peu de place.

HYPOGÉIQUE adj. (i-po-jé-i-ke — du gr. *hypo*, sous; *gê*, terre). Chim. Se dit d'un acide de la série oléique.

— **Encycl.** L'acide *hypogéique* appartient à la série $C^nH^{2n-2}O^2$, à laquelle appartient aussi l'acide oléique. Il a été découvert, en 1835, par Gössmann et Scheven, dans l'huile d'arachide, où il existe mêlé à l'acide arachidique. Il est isomère, sinon identique, avec l'acide physétoléique, découvert, en 1854, par Hofstödter, dans l'huile de cachalot. Il est également isomère ou identique avec l'acide qui prend naissance lorsqu'on oxyde l'acide axinique, qui se produit par l'oxydation des substances grasses, et, mieux encore, de l'*axine*, matière renfermée dans le *coccus axin* du Mexique.

— I. PRÉPARATION. 1° *Au moyen de l'huile d'arachide.* Après avoir saponifié cette huile, on dissout dans l'alcool les acides obtenus; on précipite les acides arachidique et palmitique par l'acétate de magnésium, après avoir saturé la liqueur par l'ammoniaque. On filtre et l'on ajoute de l'acétate de plomb au liquide filtré. Le précipité est recueilli sur un filtre au bout de quelques jours, soumis à la presse et épuisé par l'éther. On agite la solution éthérée avec de l'acide chlorhydrique, on la filtre pour en séparer le chlorure de plomb, on l'agite ensuite avec de l'eau bien privée d'air par l'ébullition, on la décante enfin, et on laisse évaporer l'éther. Le liquide qui reste abandonne, au bout de quelque temps, des cristaux jaunâtres, qu'on purifie en les comprimant entre des doubles de papier buvard et en les faisant recristalliser dans l'alcool à une basse température. Les eaux mères peuvent fournir une nouvelle quantité de cristaux.

2° *Au moyen de l'acide axinique.* Lorsqu'on oxyde l'acide axinique, on obtient une substance insoluble dans l'éther, l'agininine, et un acide soluble dans l'éther, d'où il se dépose en cristaux. Cet acide est isomère ou identique avec l'acide *hypogéique*.

— II. PROPRIÉTÉS. L'acide *hypogéique* cristallise en groupes d'aiguilles étoilés. Il est inodore et fond à 34° ou 35°. Sa formule est $C^{16}H^{30}O^2$ (l'acide physétoléique fond à 30° et se solidifie à 28°). Il est facilement soluble dans l'alcool et l'éther. Exposé à l'air, il prend une teinte jaunâtre et une odeur rance, et cristallise ensuite avec difficulté, même à une très-basse température. Soumis à la distillation sèche, il donne d'abord un liquide d'un jaune rougeâtre, puis des cristaux blanc jaunâtre d'acide sébacique, et enfin une huile fétide. Il laisse un léger résidu de charbon.

— III. RÉACTIONS. L'acide azoteux convertit l'acide *hypogéique* en un acide isomère, l'acide gaïadique, qui affecte vis-à-vis de lui les mêmes rapports que l'acide élaïdique vis-à-vis de l'acide oléique. Cet acide forme une masse cristalline incolore, permanente à l'air, fusible à 38°. Il se prend en cristaux radiés lorsqu'on le laisse refroidir après l'avoir fait fondre. A une haute température, il se volatilise sans décomposition.

— IV. HYPOGÉATES ET GAÏADATES MÉTALLIQUES. L'acide *hypogéique* et l'acide gaïadique sont des acides monobasiques. Leurs sels répondent à la formule générale $C^{16}H^{29}O^2M'$, M' étant un métal monoatomique.

— *Hypogéate de baryum.* Pour le préparer, on sature d'ammoniaque une solution alcoolique d'acide *hypogéique*, et l'on précipite cette liqueur par une solution également alcoolique d'acétate barytique. Il se dépose en grains blancs, qui se dissolvent lorsqu'on chauffe, et se séparent de nouveau par le refroidissement.

— *Hypogéate de cuivre* $(C^{16}H^{29}O^2)^2Cu''$. On l'obtient, comme le sel précédent, en substituant l'acétate de cuivre à l'acétate barytique; il faut opérer à chaud. Par le refroidissement, le sel se sépare en grains cristallins d'un bleu violet. Il est soluble dans l'alcool. A 75°, il se convertit en une masse translucide qui a l'apparence de la cire. L'isomère de ce sel, le gaïadate de cuivre, peut être obtenu, par double décomposition, au moyen de solutions aqueuses de gaïadate de sodium et de sulfate de cuivre. C'est un précipité légèrement cristallin, qui se dissout difficilement dans l'alcool, d'où il se sépare en granulations. Il fond sans se décomposer au-dessus de 120°.

— *Gaïadate d'argent.* C'est une masse amorphe blanche, que l'on obtient par précipitation. Chauffé avec de l'eau, de l'alcool ou de l'éther, ce sel noircit sans se dissoudre.

— *Gaïadate de sodium.* Pour le préparer, on dissout l'acide gaïadique dans une solution aqueuse de carbonate de soude, on évapore et l'on reprend le résidu par l'alcool absolu; par le refroidissement, la liqueur abandonne le sel sous la forme d'une gelée transparente; si les liqueurs sont très-étendues, il peut aussi se déposer en grains cristallins.

— V. ETHERS HYPOGÉIQUES ET GAÏADIQUES. On n'a étudié que l'hypogéate et le gaïadate d'éthyle.

— *Hypogéate d'éthyle.* On le prépare en faisant passer de l'acide chlorhydrique gazeux à travers une dissolution d'acide *hypogéique* dans l'alcool à 95° centésimaux. Par le refroidissement du liquide, cet éther se sépare sous la forme d'une huile qu'on lave à l'alcool, pour la débarrasser de l'acide libre qu'elle renferme, et qu'on dessèche ensuite dans un courant d'anhydride carbonique entre 100° et 120°. Il est jaune, incolore, plus léger que l'eau, plus lourd que l'alcool, dans lequel il est peu soluble. Il n'est pas volatil sans décomposition.

— *Gaïadate d'éthyle* $C^{16}H^{29}(C^2H^5)O^2$. On l'obtient en dirigeant un courant d'acide chlorhydrique sec à travers une dissolution d'acide gaïadique dans l'alcool absolu. Au bout de douze heures, on précipite par l'eau, et sur le produit, qui est un mélange d'acide gaïadique et d'éther gaïadique, on recommence le même traitement. Le précipité est ensuite lavé et desséché à 100° dans un courant d'hydrogène. C'est une masse incolore, cristallisée en lamelles, fusible entre 9° et 10°, et volatile sans décomposition à une température plus élevée. Il est inodore, plus léger que l'eau, plus lourd que l'alcool, et assez peu soluble dans ce dernier liquide.

HYPOGÈNE adj. (i-po-jè-ne — du gr. *hypo*, dessous; *genos*, naissance). Géol. Se dit des roches plutoniques et métamorphiques, comme occupant parmi les couches une position inférieure.

— s. f. Entom. Genre d'insectes coléoptères hétéromères, de la famille des taxicornes, comprenant une dizaine d'espèces, toutes d'Amérique.

HYPOGÉON s. m. (i-po-jé-on — du gr. *hupo*, sous; *gê*, terre). Annél. Genre d'annélides, formé aux dépens des lombrics.

HYPOGLOSSE adj. (i-po-glo-se — du gr. *hupo*, sous; *glôssa*, langue). Anat. Se dit de certains nerfs placés sous la langue.

— s. m. Nerf hypoglosse : *Le grand* HYPOGLOSSE.

— **Encycl.** Le nerf grand *hypoglosse*, désigné ainsi par opposition au nerf lingual, qui porte le nom de petit *hypoglosse*, constitue, avec celui du côté opposé, la 12e paire cervicale. C'est un nerf moteur, qui donne le mouvement à tous les muscles de la langue, aux muscles de la région sous-hyoïdienne et au génio-hyoïdien.

— *Origine apparente.* Il prend naissance sur la face antérieure du bulbe, dans le sillon séparant la pyramide de l'olive, par une dizaine de racines qui se groupent en un ou deux faisceaux, et se portent, en avant et en dehors, dans le trou condylien antérieur, qu'elles traversent avec une petite branche artérielle venue de la pharyngienne inférieure.

— *Origine réelle.* Les racines du grand *hypoglosse* pénètrent dans le bulbe, et se dirigent en arrière, pour se jeter dans un groupe de cellules nerveuses, situé près de la ligne médiane, vers la partie du calamus scriptorius. Les deux groupes de cellules sont reliés entre eux par des fibres nerveuses, qui s'entre-croisent en se portant en haut et en dedans. Quelques fibres, selon Schrœder van der Kolk, prennent naissance dans les cellules du corps olivaire.

— *Trajet, direction, rapports.* Dans le crâne, ce nerf est accompagné par un repli séreux que lui fournit l'arachnoïde. Au sortir du trou condylien antérieur, le nerf grand *hypoglosse* se dirige en bas et en avant, en décrivant une courbe dont la concavité regarde en avant et en haut. Dans sa première portion, il passe en arrière des trois nerfs qui sortent par le trou déchiré postérieur et de la carotide interne; il décrit autour d'eux une courbe à concavité interne. Il s'anastomose à ce niveau avec plusieurs nerfs, et fournit la branche descendante. Il se porte ensuite parallèlement aux muscles styliens, recouvert par le stylo-hyoïdien et le digastrique, vers la grande corne de l'os hyoïde, au-dessus de laquelle il est situé, et dont il est séparé par un intervalle de $0^m,003$ à $0^m,004$. Il gagne la face externe du muscle hyo-glosse, au niveau de laquelle il s'anastomose avec le lingual. Dans ce point, il est recouvert par l'aponévrose cervicale, le peaucier et la peau; au niveau de la grande corne de l'os hyoïde, il donne un filet au muscle thyro-hyoïdien, et, plus loin, il fournit celui du génio-hyoïdien.

1° La branche descendante se sépare du grand *hypoglosse* le plus souvent au moment où ce nerf quitte les vaisseaux et nerfs situés au-dessous de la base du crâne. Elle se porte parallèlement à l'artère carotide, jusqu'à la partie moyenne du cou, où elle s'anastomose avec la branche descendante interne du plexus cervical, pour former avec elle l'anse nerveuse du grand *hypoglosse*, située au-devant de la carotide primitive et de la jugulaire interne, au-dessous du sterno-mastoïdien et de l'omoplato-hyoïdien. De cette anse nerveuse partent de nombreuses ramifications qui constituent le plexus sous-hyoïdien, et qui se terminent dans les muscles sterno-thyroïdien, sterno-hyoïdien et omoplato-hyoïdien. Parmi les filets qui constituent la branche descendante interne du plexus cervical, il en existe un qui remonte le long de la branche descendante du grand *hypoglosse* et va se terminer avec lui dans la langue.

2° Le rameau du thyro-hyoïdien se détache du grand *hypoglosse* au niveau de la grande